

**Fête de
Achoura**

La journée du dimanche chômée et payée

La journée du dimanche 10 Moharram 1439 de l'Hégire correspondant au 1 octobre 2017, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative dans un communiqué. Les personnels exerçant en travail posté ou à la journée «sont toutefois tenus d'assurer la continuité du service», ajoute la même source. Cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, précise-t-on. **P.2**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO 
27° : ALGER
40° : TAMANRASSET

Vendredi 29 - Samedi 30 septembre 2017 - 8/9 Muhharam 1439 - N° 1721 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

DIPLOMATIE

M.Messahel reçoit les nouveaux ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique, d'Ouganda et de Tunisie en Algérie

P.24

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie et la France se «félicitent» de la qualité de la coopération bilatérale en matière juridique et judiciaire

P.24

ALGÉRIE-AURITANIE

La police algérienne disposée à renforcer la coopération et la coordination avec son homologue mauritanienne

P.24

ALGÉRIE-RUSSIE

Forum des pays exportateurs de gaz : La 19^e réunion ministérielle mercredi prochain à Moscou

P.6

RENTREE UNIVERSITAIRE :

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé jeudi à Alger qu'une série de mesures avaient été prises pour traiter le problème de surcharge enregistré au niveau de certains établissements universitaires, annonçant l'organisation début 2018 d'une Conférence nationale sur les œuvres universitaires. Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des syndicats des étudiants, M. Hadjar a indiqué que la rentrée universitaire a été émaillée de «quelques problèmes», dont celui de la surcharge constatée au niveau de certains établissements, en raison d'une forte demande sur des spécialités précises et du fait que la plupart des étudiants préfèrent poursuivre leurs études dans l'université la plus proche de leur lieu de résidence, même en cas de manque de places pédagogiques. **P. 4**

M.HADJAR : «SÉRIE DE MESURES POUR TRAITER LE PROBLÈME DE SURCHARGE»



ÉLECTIONS
Révision annuelle des listes électorales du 2 au 31 octobre 2017

P. 2

ÉDUCATION NATIONALE
M^{me} Benghabrit : «Dérapages dans l'opération de distribution des livres scolaires cette année»

► Ouverture des inscriptions pour les examens scolaires de l'année 2017-2018

P. 4-2

BNA-SNTF :
Un crédit de plus de 58 milliards DA pour des projets d'investissements

P. 5

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Partenariat ministère de l'Environnement-Agence spatiale algérienne

P. 4

SANTÉ

ADOS

Boire du café stimule leur mémoire

P. 12-13

Dernier délais pour le dépôt des programmes d'importation des produits pharmaceutiques le 14 octobre prochain

P. 2

FOOTBALL

SÉLECTION ALGÉRIENNE:

Zetchi :

«Il faut du temps pour construire une équipe forte»

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME, LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

► Un dangereux terroriste se rend à Skikda

► Un dangereux terroriste abattu à Jijel et un autre neutralisé à Bejaïa

► 4 narcotrafiquants et un contrebandier interceptés à l'ouest et au sud du pays

P. 3

FÊTE DE ACHOURA : La journée du dimanche chômée et payée

La journée du dimanche 10 Moharram 1439 de l'Hégire correspondant au 1er octobre 2017, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, a indiqué la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative

dans un communiqué. Les personnels exerçant en travail posté ou à la journée «sont toutefois tenus d'assurer la continuité du service», ajoute la même source. Cette mesure intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, précise-t-on.



ELECTIONS Révision annuelle des listes électorales du 2 au 31 octobre 2017

Une période de révision annuelle des listes électorales aura lieu du 2 au 31 octobre 2017, a annoncé jeudi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, qui a invité tous les citoyens non inscrits sur ces listes âgés de 18 ans révolus le 31 décembre 2017 à demander leur inscription sur la liste électorale de leur commune de résidence. "Les électeurs ayant changé de résidence doivent se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription", précise un communiqué du ministère. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre la résidence, explique la même source. Le ministère de l'Intérieur précise, en outre, que les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont ouverts tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h30 à l'exception du vendredi.

EDUCATION NATIONALE : Ouverture des inscriptions pour les examens scolaires de l'année 2017-2018

Le ministère de l'Education nationale a annoncé jeudi l'ouverture des inscriptions pour les candidats aux examens scolaires, durant l'année scolaire 2017-2018, indique un communiqué de ce département ministériel. Le ministère de l'Education nationale a ainsi fixé la période des inscriptions du 9 octobre au 9 novembre 2017 pour l'examen du baccalauréat, et ce, à travers le site internet <http://bac.onec.dz>. Pour

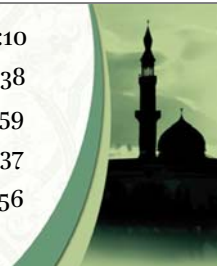


les examens de l'enseignement secondaire et primaire, les inscriptions sont prévues du 15 octobre au 15 novembre 2017, via le site <http://bem.onec.dz> pour le secondaire et <http://cinq.onec.dz> pour le primaire.

Horaires des prières

Vendredi 8- Samedi 9 Mohareem 1439

Fajr	05:10
Dohr	12:38
Asr	15:59
Maghreb	18:37
Isha	19:56



FORUM DU RECRUTEMENT À L'ECOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES Près de 200 entreprises économiques prochainement au rendez-vous

Près de 200 entreprises économiques participeront au Forum de recrutement qu'organiserait l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (EHEC) à l'université de Koléa (Tl-paza) les 18 et 19 octobre prochain, en vue de contribuer à la présentation d'offres d'emploi aux nouveaux diplômés, a-t-on appris jeudi auprès de l'établissement universitaire.



ORAN Une vingtaine d'entreprises au Salon «Talents et Emploi»

Pas moins de 25 entreprises qui activent dans des divers secteurs dont les services, les finances et autres activités prennent part au Salon «Talents et emploi», ouvert jeudi au Centre des conventions d'Oran (CCO) «Mohamed Benahmed».

Ce salon, le 7ème du genre, qui s'étale jusqu'au 30 septembre en cours, se veut un lieu d'échange directe entre les candidats, les recruteurs et les entreprises exposantes à la recherche de talents et compétences, comme l'explique Mme Djazair Bektache, chargée de communication à «Emplotic», site de recrutement sur internet.



Météo

	Max	Min
Alger	27°	18°
Oran	24°	17°
Annaba	29°	14°
Béjaïa	25°	16°
Tamanrasset	40°	29°

ANNABA : La générale de la pièce "Imra'a bi dihin maksour" chaleureusement accueillie par le public

Les amateurs du quatrième art ont chaleureusement accueilli le monodrame "Imra'a bi dilin maksour" (l'ombre d'une femme brisée), présenté en générale jeudi soir au théâtre régional "Azzedine Med-joubi" d'Annaba.

ENERGIE Une coupure de gaz est prévue pour mardi prochain dans l'Ouest d'Alger



La direction de distribution de gaz de Bologhine procédera, mardi prochain, à une coupure de l'alimentation en gaz dans certaines localités de l'Ouest d'Alger et ce, en raison de travaux sur la conduite de transport de gaz, a indiqué jeudi un communiqué de la Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger (SDA).

Ainsi, les localités concernées par cette coupure de gaz, qui surviendra mardi à partir de 21h00 jusqu'à la fin des travaux, sont les communes de Staoueli et de Zeralda ainsi que la localité de Bouchaoui (commune de Chéraga), a précisé la même source.

Tout en s'excusant des désagréments que pourrait occasionner cette coupure d'alimentation en gaz, la direction de distribution de Bologhine met à disposition de sa clientèle le numéro 3303 pour plus d'informations.

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ: La 19^e réunion ministérielle mercredi prochain à Moscou



La 19^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (Gas Exporting Countries Forum-GEFCF) se tiendra mercredi prochain à Moscou avec la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué. Le GEFCF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^e session du forum informel des mêmes pays,

tenu à Moscou en décembre 2008. Il est composé actuellement de 12 pays membres, en l'occurrence l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Egypte, l'Iran, la Libye, le Nigéria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago, les Emirats Arabes Unis et le Venezuela, ainsi que de sept (7) pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et Azerbaïdjan.

SANTÉ Dernier délais pour le dépôt des programmes d'importation des produits pharmaceutiques le 14 octobre prochain

Le dépôt des programmes d'importation des produits pharmaceutiques doit se faire avant le 14 octobre prochain afin de permettre leur finalisation pour le compte de l'exercice 2018, indique jeudi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

"Les opérateurs pharmaceutiques doivent procéder au dépôt des programmes prévisionnels d'importation des produits pharmaceutiques avant le 14 octobre prochain afin de permettre leur finalisation pour le compte de l'exercice 2018 et ce conformément à la note 519 datée du 29 août 2017 qui leur a été transmise", précise la même source.

Le ministère rappelle que les programmes prévisionnels doivent être élaborés selon les canevas utilisés pour l'exercice 2017, sur supports papier et informatique.



OUYAHIA: Le montant des emprunts que le Trésor public contractera auprès de la Banque centrale n'a pas encore été fixé

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a indiqué, mercredi, que le montant que le Trésor public contractera auprès de la Banque centrale dans le cadre du mécanisme de financement non conventionnel dont la mise en œuvre est prévue après l'adoption de la loi relative au crédit et à la monnaie dans sa version modifiée, n'a pas encore été fixé et que le ministère des Finances ne dispose pas, à ce jour, d'un chiffre précis sur les besoins qui seront couverts avec les fonds empruntés.

Lors de la séance consacrée aux réponses du Premier ministre aux préoccupations des membres du Conseil de la nation, M. Ouyahia a précisé que les redevances des entreprises publiques dues à l'Etat n'ont pas encore été fixées, soulignant que le total de la valeur qui sera empruntée ne sera pas affecté au budget de fonctionnement mais sera consacré à l'investissement et au remboursement d'une partie du déficit du budget de l'Etat et paiement des dettes des entreprises publiques, à l'instar de « Sonelgaz » (600 milliards de DA), Sonatrach et la Banque Nationale d'Algérie (BNA).

M. Ouyahia a indiqué qu'après l'adoption de la loi sur le crédit et la monnaie, le Président de la République promulguera un décret présidentiel qui prévoit la création d'une instance qui sera indépendante du gouvernement et chargée du suivi de l'opération de financement et de la mise en place d'une feuille de route portant sur les réformes financières et structurelles à mettre œuvre.

« C'est une réalité que nous devons accepter et y faire face. De ce fait, nous optons pour la planche à billets », a-t-il ajouté. Ce nouveau mécanisme accordera, d'après le Premier ministre, l'opportunité aux investisseurs pour relever leur capacité à travers le Fonds national de l'investissement (FNI) qui accordera des crédits remboursables sur une échéance de 30 années, exonérés d'intérêts sur 5 ou 10 années.

Plusieurs secteurs bénéficient de nouvelles mesures au titre de la loi de finances 2018

Selon le Premier ministre, la loi de finances 2018 renfermera un nouvel impôt sur la fortune et dont le montant sera fixé par barèmes pour déterminer les concernés.

Cet impôt sera introduit dans le avant-projet de loi de finances 2018 « d'une manière plus directe », et « ne concernera pas 90% des Algériens », a précisé M. Ouyahia.

Cernant le secteur de l'Habitat, le Premier ministre a révélé la prorogation des délais pour le dépôt des dossiers relatifs à la régularisation des constructions dans le cadre de la loi 08/15, d'une durée de 3 années supplémentaires.

Cette prorogation sera inscrite dans le cadre de l'avant-projet de loi de Finances 2018, et de ce fait, les autorités locales auront à traiter les dos-



siers déposés dans les meilleurs délais, a rassuré M. Ouyahia. En outre, le Premier ministre a appelé les propriétaires de ces constructions qui n'ont pas encore déposés leurs dossiers de le faire au plus vite.

Le Premier ministre a également révélé qu'un montant de 400 milliards de DA sera affecté au profit des entrepreneurs économiques algériens et étrangers, et ce, dans le cadre de la loi de finances 2018.

Le Premier ministre a affirmé que l'Etat prendra les mesures nécessaires pour le versement des pensions des retraités à travers des dispositions qui seront introduites dans le cadre de l'avant-projet de loi de finances 2018, parmi lesquelles, l'inscription de 500 milliards DA à verser à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS) pour lui rembourser une partie des montants qu'elle a prêtés à la Caisse nationale de retraite (CNR).

L'avant-projet de la loi de finances 2018 consolidera le développement de la commune avec un montant de 100 milliards de DA au cours de la prochaine année, contre un montant de 35 milliards de DA en 2017, tandis que la valeur globale qui sera allouée aux programmes de développement local sera de 400 milliards de DA qui sera affectée spécialement aux régions montagneuses.

Le Fonds spécial Sud sera soutenu avec près de 60 milliards de DA au moins, de même que le Fonds spécial Hauts-Plateaux avec 80 milliards de DA.

Pour ce qui est de l'Habitat rural, le Premier ministre a indiqué que la Caisse nationale du logement (CNL) a accordé jusqu'à fin août dernier, 92.000 aides financières et qui arriveront vers la fin de l'année en cours 100.000 aides, 114.000 en 2018 et 120.000 en 2019.

Concernant l'Habitat rural, 100.000 logements sont livrés en 2017 dont 92.000 unités jusqu'à fin août 2017.

Quant aux prochaines an-

nées, il est prévu la livraison de 114.000 logements ruraux en 2018 et de 120.000 autres en 2019.

Dans le secteur agricole, les revenus générés ont atteint, selon les données fournies par le Premier ministre, 2.000 milliards de DA en 2015.

Un chiffre qui est susceptible d'augmenter en 2017 pour atteindre 3.000 milliards de DA, précisant que le secteur représente 12% du Produit intérieur brut (PIB).

Il a appelé, dans ce sens, les opérateurs économiques à investir dans le domaine agricole en créant des fermes pilotes et des surfaces agricoles dans le Sud à travers l'exploitation des terrains dans le cadre du partenariat algéro-algérien ou algéro-étranger, mettant en avant la détermination du gouvernement à consolider et soutenir l'activité agricole sans toutefois négliger les efforts tendant à organiser le marché.

« Nous devons inciter les investisseurs à se lancer dans l'activité du marché et à exploiter les grandes surfaces agricoles. Nous devons convaincre les propriétaires d'exploiter leurs terres » dit M. Ouyahia. Le Premier ministre a expliqué que l'Algérie était dans l'obligation, durant les années précédentes, de geler des projets de l'ordre de 2 000 milliards de dinars dans tous les secteurs, y compris l'Education, la Santé et les Ressources en eau.

« L'entrée en activité prochaine des projets de raffineries permettra de cesser les importations des carburants dans quelques années » révèle M. Ouyahia qui a ajouté que 11,5 millions tonnes de carburants sont raffinés en Algérie. Mais la consommation, qui a explosé ces dernières années, a atteint 15 millions de tonnes de carburants annuellement.

« Pour combler ce déficit, l'Algérie importe actuellement un volume de 3,5 millions de tonnes de carburants/an, indique le Premier ministre qui ajoute que cela cessera progressivement

dans quelques années » grâce à la raffinerie d'Alger qui sera livrée en décembre 2018, tandis que les travaux de réalisation de la raffinerie de Hassi Messaoud seront entamés en janvier 2018.

En outre, l'appel d'offres pour la raffinerie de Tiaret sera lancé « très bientôt ».

Au vu de ces données et « une fois toutes ces réalisations finies, le pays deviendra exportateur de carburants », a soutenu le Premier ministre. S'agissant des surfaces consacrées à la réalisation de zones industrielles (16.000 hectares) et qui ne sont pas encore exploitées, le Premier ministre a affirmé que « plusieurs des ces surfaces se trouvent sur des sites non attractifs, à l'instar de Debdob à Illizi ». Et d'ajouter: « Nous accueillerons favorablement toute activité industrielle à Debdob mais ne nous savons pas qui relancera son projet ».

Renforcer la compétitivité entre les walis pour stimuler l'investissement

M. Ouyahia a imputé aux walis la responsabilité de mener à bien les activités dans les zones industrielles au niveau de leurs wilayas, précisant que « chaque wali sera responsable de la zone industrielle relevant du territoire de sa wilaya, et ce, dans le but de renforcer la compétitivité entre les walis ».

Quant à l'autoroute dans la partie Est du pays, le Premier ministre a affirmé qu'il a été décidé de la relancer durant les semaines à venir, indiquant à ce titre que « les travaux dureront deux ans ».

En outre, le Chef du Gouvernement a révélé que les réserves de l'Algérie en or ont atteint (6) milliards de dollars. Ce montant vient en plus des réserves de change qui sont de l'ordre de 102 milliards de dollars en septembre en cours. Selon M. Ouyahia, les réserves en or dont dispose le pays « sont le résultat de la sagesse » de l'ex-ministre des Finances, Kaïd Ahmed qui, en tant que ministre des Finances (au milieu des années 60), avait acquis ces quantités qui ont pris de la valeur avec le temps.

Le Premier ministre, a démenti, par ailleurs, « l'imposition d'une taxe sur les Algériens désirant se rendre à l'étranger, ni durant cette année ni même l'an prochain, soulignant que le secteur du Tourisme avait été renforcé, entre 2011 et 2017, par l'ouverture de 347 hôtels (32.000 lits), et par le lancement en chantier de 582 nouveaux hôtels avec 75.000 lits.

LUTTE ANTITERRORISTE: Un dangereux terroriste se rend à Skikda

Un dangereux terroriste, dénommé Ch. Mohamed dit Yaakoub, activant depuis 2002 en tant que chef, s'est rendu, le matin d'hier, aux autorités militaires de Skikda/5 Région militaire, en possession d'armes et de munitions, indique dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, le dangereux terroriste dénommé Ch. Mohamed, dit Yaakoub, s'est rendu, ce matin du 29 septembre 2017, aux autorités militaires de la wilaya de Skikda/5 Région militaire en sa possession un fusil semi-automatique de type Seminov et une quantité de munitions. Ledit terroriste, qui avait rallié les groupes terroristes en 2002, était un chef criminel d'un groupe terroriste », précise la même source.

« Ces résultats réitérent l'efficacité de l'approche adoptée par l'Armée nationale populaire pour l'éradication du fléau du terrorisme et pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays », conclut le MDN.

Un dangereux terroriste abattu à Jijel et un autre neutralisé à Bejaïa

Un dangereux terroriste a été abattu vendredi à Jijel et un autre a été neutralisé jeudi à Bejaïa par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), qui ont également récupéré des armes et des munitions à l'issue de ces opérations, a indiqué hier, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une embuscade au niveau de la commune de l'Emir Abdelkader, wilaya de Jijel/5 RM, un détachement de l'Armée nationale populaire a abattu, ce matin du 29 septembre 2017, un dangereux terroriste et saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions, tandis qu'un autre détachement a neutralisé hier lors d'une opération de recherche et de ratissage au niveau de la daïra d'El Kseur, wilaya de Bejaïa/5 RM, un autre terroriste, saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et trois (03) chargeurs de munitions garnis, et découvert et détruit un atelier de fabrication de bombes, deux (02) bombes de confection artisanale, dix (10) détonateurs, (400) grammes d'explosifs et d'autres objets », précise la même source.

« D'autre part, des détachements de l'ANP ont arrêté deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tizi Ouzou/1 RM et Tiaret/2 RM, tandis qu'un autre détachement a appréhendé, à Biskra/4 RM, deux (02) personnes en possession de deux (02) fusils », ajoute-t-on. « Aussi, des éléments de la Sûreté nationale ont saisi un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions à Tamanrasset/6 RM ainsi qu'un pistolet automatique à Tizi-Ouzou/1 RM ». « Ces opérations de qualité confirment toujours les efforts de l'Armée nationale populaire dans la poursuite des criminels et leur élimination à travers tout le territoire national », conclut le MDN.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 4 narcotrafiquants et un contrebandier interceptés à l'ouest et au sud du pays

Quatre (04) narcotrafiquants ont été interceptés jeudi par des détachements de l'Armée nationale populaire à l'ouest et au sud du pays, alors que des Gardes-côtes ont déjoué à l'est et à l'ouest du pays, des tentatives d'émigration clandestine de 47 personnes, a indiqué hier, dans un communiqué, le ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté, le 28 septembre 2017 à Aïn Témouchent/2 RM et Bordj Badji Mokhtar/6 RM, quatre (04) narcotrafiquants et saisi 7 kilogrammes de kif traité et 4990 comprimés psychotropes, tandis qu'un contrebandier a été arrêté à bord d'un camion chargé de (1552) unités de différentes boissons à Ouargla/4 RM », précise la même source. « Par ailleurs, des unités de Gardes-frontières ont déjoué à Souk Ahras, Tébessa et El-Taref/5 RM, des tentatives de contrebande de plus de 21528 litres de carburant, tandis que des Gardes-côtes ont déjoué à Annaba, El Kala/5 RM et In-Témouchent/2 RM, des tentatives d'émigration clandestine de 47 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale », conclut le MDN.

APS

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Partenariat ministère de l'Environnement-Agence spatiale algérienne

Une convention de partenariat entre le ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables et l'Agence spatiale algérienne (ASA) a été signée jeudi à Alger visant à mettre à la disposition des organismes relevant de ce ministère tous les outils et produits spatiaux développés par l'ASA pour assurer un contrôle semi-permanent de l'environnement.

Signée par la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, et le Directeur général de l'ASA, Azeddine Oussedik, cette convention vise à instaurer une coopération entre les deux parties pour l'utilisation d'une manière optimale les technologies spatiales et leur application dans les processus de conception, d'étude et d'exécution des grands projets pour la protection de l'environnement et le développement durable.

A ce propos, M. Oussedik a expliqué à l'APS qu'à la demande du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables, l'ASA mettra à contribution l'outil spatial dont les images satellitaires, le système d'information géographique et le traitement de ses images pour permettre aux services de ce département ministériel de disposer d'informations utiles sur la réalité du terrain en terme d'environnement et du développement durable, dans l'objectif d'assurer un contrôle semi-permanent de l'environnement.

Pour sa part, Mme Zerouati a relevé l'importance particulière des nouvelles technologies dans le contrôle et le suivi des problèmes écologiques, ajoutant que la signature de cette convention contribuera amplement à la conception d'études et la bonne exécution des projets pour la protection de l'environnement.

Les outils et produits spatiaux permettront la réalisation des cartographies et le suivi de la végétation, le contrôle des systèmes environnementaux, ainsi que le suivi des indicateurs de mesures liées au changements climatiques et à leur impact.

RENTÉE UNIVERSITAIRE :

M.Hadjar : « Série de mesures pour traiter le problème de surcharge »

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé jeudi à Alger qu'une série de mesures avaient été prises pour traiter le problème de surcharge enregistré au niveau de certains établissements universitaires, annonçant l'organisation début 2018 d'une Conférence nationale sur les œuvres universitaires.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre avec les représentants des syndicats des étudiants, M. Hadjar a indiqué que la rentrée universitaire a été émaillée de « quelques problèmes », dont celui de la surcharge constatée au niveau de certains établissements, en raison d'une forte demande sur des spécialités précises et du fait que la plupart des étudiants préfèrent poursuivre leurs études dans l'université la plus proche de leur lieu de résidence, même en cas de manque de places pédagogiques.

« Une série de mesures a été arrêtée » pour prendre en charge cette question en fonction des moyens offerts, à l'instar de l'orientation des étudiants vers les établissements proches de leurs résidences, a indiqué le ministre, soulignant la nécessité de renoncer à l'idée de poursuivre systématiquement des études dans les établissements universitaires situés dans les wilayas de résidence ou dans les grandes wilayas pour régler le problème de surcharge.

La rentrée universitaire actuelle « a connu moins de problèmes que l'année précédente », a poursuivi le ministre qui a démenti les déclarations relayées par certains médias



sur les chiffres relatifs à la rentrée universitaire, notamment concernant les transferts et les doléances des étudiants.

Par ailleurs, le ministre a démenti la réduction des postes de doctorat, soutenant que son secteur prévoyait annuellement des postes selon la demande exprimée et les moyens offerts. Il a ajouté dans ce sens que 5300 postes avaient été ouverts pour le doctorat de troisième cycle auxquels s'ajoutent 3.800 postes en médecine dans le cadre

de la rentrée universitaire.

S'agissant du développement de la recherche scientifique, M. Hadjar a indiqué que la question relative aux laboratoires fera l'objet d'examen, annonçant la possibilité de création de 250 nouveaux laboratoires au cours des cinq années à venir.

Concernant la formation universitaire, le ministre a fait état de l'ouverture de 125 nouvelles spécialités durant l'année en cours, ajoutant que la carte de formation professionnelle pourrait être revue.

Le premier responsable du secteur, a annoncé la tenue prochaine, probablement début 2018, d'une conférence nationale sur les œuvres universitaires, consacrée à l'examen de certaines questions liées aux œuvres sociales, notamment l'hébergement, le transport et la restauration, appelant les partenaires à y participer par des propositions et observations.

Le ministre a réitéré son appel en direction de tous les membres de la corporation universitaire, notamment les représentants des organisations étudiantes agréées, pour activer les canaux de « dialogue constructif » dans le traitement des différentes questions soulevées.

EDUCATION NATIONALE

Mme Benghabrit : « Dérapages dans l'opération de distribution des livres scolaires cette année »

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, a indiqué jeudi que des « insuffisances et des dérapages » ont été relevés cette année dans l'opération de distribution des livres scolaires en dépit des efforts consentis en amont par l'Office national des publications scolaires (ONPS), annonçant l'élaboration d'un protocole sur le livre scolaire qui entrera en vigueur l'année prochaine.

« Le ministère a relevé des dérapages dans l'opération de vente des livres scolaires qui ont été vendus notamment dans des hangars, au niveau des marchés et sur Internet à des prix supérieurs à la valeur fixée », a précisé Mme Benghabrit lors de la conférence régionale sur le livre scolaire qui a regroupé les représentants de 14 wilayas outre les responsables des centres de distribution du livre scolaire relevant de l'ONPS. « Cela est inacceptable » au moment où l'Etat s'emploie à mettre à disposition cet outil pédagogique « à des prix raisonnables », a-t-elle ajouté.



Cette année, l'ONPS a organisé des expositions de vente des livres scolaires et étendu le réseau des librairies agréées pour la vente du livre scolaire en plus de ses points de vente habituels, a rappelé la ministre.

Selon elle, les insuffisances enregistrées concernent des disparités entre les wilayas et entre différents établissements dans une

même wilaya. Mme Benghabrit a insisté sur la nécessaire coordination entre les différents services concernés par la distribution du livre scolaire, rappelant que l'ONPS avait imprimé près de 70 millions de livres cette année.

A une question sur la distribution du livre de mathématiques de deuxième année du cycle moyen, la ministre a dit que sa distribution avait été retardée car l'Inspection générale de la pédagogie a demandé sa révision, assurant que sera dans les écoles à partir du 1er octobre.

Interrogée par un journaliste en marge de la conférence concernant la décision du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de lever le gel sur les projets du secteur de l'éducation, la ministre s'en est félicitée, estimant qu'il s'agissait d'une décision judicieuse à même de régler le problème de la surcharge des classes dans plusieurs wilayas, notamment à Alger ouest où l'on recense cette année 10.000 nouveaux élèves issus des familles reléguées récemment.

FORUM DE RECRUTEMENT À L'ECOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES Près de 200 entreprises économiques prochainement au rendez-vous

Près de 200 entreprises économiques participeront au Forum de recrutement qu'organisera l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (EHEC) à l'université de Koléa (Tipaza) les 18 et 19 octobre prochain, en vue de contribuer à la présentation d'offres d'emploi aux nouveaux diplômés, a-t-on appris jeudi auprès de l'établissement universitaire.

S'exprimant en marge d'une cérémonie en l'honneur des étudiants majeurs de promotion de l'année universitaire 2016-2017, le directeur par intérim de l'EHEC, Dr Lakhelef Othman a indiqué à l'APS, qu'un « forum de recrutement » sera organisé les 17 et 18 octobre prochain au profit des nouveaux diplômés, avec la participation de près de 200 entreprises économiques et des sociétés spécialisées en recrutement, dans le but de présenter des offres de recrutement directes répondant aux besoins du monde du travail, notamment des entreprises économiques, et ce dans le cadre de l'ouverture de l'université sur les entreprises.

Il a ajouté que le « forum de recrutement » organisé au niveau de l'Ecole chaque année contribue à présenter de nouvelles offres d'emplois en assurant aux étudiants un contact direct avec le marché de l'emploi, rappelant qu'un nombre important de ces étudiants sont embauchés au cours de ce forum.



Le même responsable a affirmé que 11 postes de formation en doctorat ont été ouverts au titre de l'année universitaire 2017-2018 dans les spécialités du management et du marketing sportif, et de management et innovation, précisant que l'Ecole a enregistré cette année un bond en matière d'encadrement avec la promotion de 5 enseignants au grade de professeur d'enseignement supérieur, et maître de conférence de catégorie A et B, tandis que 8 autres enseignants seront prochainement recrutés.

Un total de 1700 étudiants ont rejoint l'école à la rentrée universitaire 2017-2018 dans les trois cycles (préparatoire, master et doctorat), dont 490 nouveaux inscrits au cycle préparatoire, acceptés sur la base d'une moyenne de 14/20.

Le directeur de l'Ecole a souligné que le but de l'Ecole est d'assurer une formation académique et pratique au profit des cadres supérieurs chargés de la gestion commerciale et financière des entreprises et administrations. Le même responsable a indiqué que l'EHEC dispose de 2 laboratoires liés par des conventions avec plusieurs centres de recherches en vue de « relancer la recherche scientifique », à travers des groupes de recherche spécialisés dans le domaine de l'économie, des sciences commerciales et des sciences de gestion.

En outre, des communications animées par des enseignants spécialistes et experts dans le domaine économique à l'adresse des étudiants, étaient au programme.

Cette cérémonie qui a coïncidé avec l'ouverture de l'année universitaire et à laquelle ont pris part des professeurs et représentants des divers instituts de Tipaza, a été marquée par la distinction des étudiants majeurs de promotion (12) et d'enseignants promus au rang de professeurs.

APS

FINANCES

Le Trésor a besoin de 570 milliards DA pour la couverture de son déficit jusqu'à la fin 2017

Le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, a indiqué jeudi à Alger que le Trésor avait besoin de près de 570 milliards DA pour couvrir son déficit jusqu'à fin 2017, mettant en avant l'«efficacité» du financement non conventionnel pour le rétablissement des équilibres budgétaires s'il est utilisé à bon escient.

La loi de finances 2017 tablait sur près de 6.002 milliards de dinars de recettes et 7.415 milliards de dinars de dépenses, soit un déficit de 1.413 milliards de dinars, que le Trésor couvre partiellement, a précisé M. Tadinit lors de la présentation de la situation financière du Trésor devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Il reste à couvrir 570 milliards de déficit, d'où la nécessaire modification de la loi sur la monnaie et le crédit, a-t-il ajouté.

Le directeur général du Trésor a été auditionné par la commission dans le cadre de l'examen du projet de loi complétant et modifiant l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit qui vise à permettre à la Banque Algérie de procéder, à titre exceptionnel et durant une période de cinq années, à l'achat directement auprès du Trésor, de titres émis par celui-ci, à l'effet de anticiper à la couverture des besoins de financement du Trésor et du Fonds National d'Investissement (FNI), au financement de la dette publique interne et au rachat de la dette bancaire de Sonelgaz et Sonatrach.

Concernant ledit projet de loi, M. Tadinit a précisé que «le financement non conventionnel est une technique financière connue qui a fait ses preuves dans certaines circonstances». «La conjoncture actuelle nous impose d'aller vers ce type de financements», a-t-il soutenu.

S'agissant des répercussions de ce mode de financement, le même responsable a précisé «si certains experts focalisent sur la mise en exergue des inconvénients de ce financement, d'autres disent que c'est un outil qui peut être efficace si on en fait bon usage, d'autant que nous nous trouvons dans une situation qui exige son utilisation, vu que l'emprunt étranger n'est



pas autorisé». Pour ce qui est des conditions qui doivent être réunies pour assurer le bon déroulement de cette opération, M. Tadinit a affirmé que «la maîtrise des dépenses publiques est la meilleure voie pour maîtriser ce financement», avant de souligner que le déficit enregistré concerne le budget d'équipement et non celui de la gestion, et de ce fait, «il faut dépenser dans des projets à forte rentabilité», a-t-il souligné.

Dans son exposé sur les causes du déficit budgétaire enregistré actuellement, le directeur du Trésor public a indiqué que le recul des cours de pétrole depuis le 2e semestre de 2014 a fortement impacté la baisse des recettes financières du Trésor public, notamment les recettes de la fiscalité pétrolière.

En dépit de cette situation, le gouvernement a poursuivi ses efforts en matière d'investissement public pour le développement, en vue de maintenir le taux de croissance économique à un niveau acceptable et préserver les emplois, ce qui a entraîné l'augmentation du taux de déficit, a-t-il soutenu.

Pour couvrir ce déficit, M. Tadinit rappelle qu'un ensemble d'outils monétaires et financiers ont été employés en vue de mobiliser des ressources supplémentaires, y compris les fonds pour le paiement des intérêts de la Banque d'Algérie (BA) au profit du Trésor public (610 milliards de DA en 2015 et 919 milliards de DA en 2016) et les avances de la BA au profit du Trésor public (276 milliards de DA en 2015 et 280 milliards de DA en 2016), ainsi que les fonds recouvrés dans l'opération de l'emprunt obligataire de la croissance économique (580 milliards de DA), outre un prêt de 105 milliards de DA, contracté auprès de la Banque africaine de développement (BAD).

Le recul des recettes financières et la poursuite des dépenses publiques à un niveau élevé a généré le recours à l'épargne du Fonds de régulation des recettes (FRR) pour couvrir le déficit budgétaire, a ajouté le même responsable qui souligne dans son exposé que le montant des fonds prélevés du FRR était comme suit: 1.322 milliards de DA en 2013, 2.965 milliards de DA en 2014, 2.886 milliards de DA en 2015, 1.387 milliards en 2016, et ce après avoir utilisé ce qui restait soit 784 milliards de DA au début de l'année 2017.

Les exonérations fiscales au profit des investisseurs courent au trésor près de 220 milliards de dinars annuellement

Au terme de l'exposé de M. Tadinit, les interventions des membres de la Commission des finances et du budget, ont été centrées sur le volume des fonds qui seront mobilisés après l'entrée en vigueur du mécanisme de financement non conventionnel, le taux d'inflation prévu, les garanties du trésor quant à la maîtrise de ces fonds, les pertes subies par le trésor en raison des exonérations fiscales, les taux d'intérêts bonifiés accordés aux investisseurs et sur le recouvrement des crédits accordés par l'Algérie à des pays étrangers.

Répondant à ces interrogations, le directeur général du Trésor public a indiqué que les pertes en fonds, dues principalement aux exonérations fiscales, aux taux d'intérêts bonifiés sur les crédits bancaires accordés par l'Etat aux investisseurs publics et privés et aux micro-entreprises créées par des jeunes en vue de relancer et soutenir l'investissement, sont évaluées annuellement entre 210 et 220 milliards de DA, des pertes qui pourraient s'élever en 2018 à 300 milliards de DA. S'agissant du montant des fonds

mobilisés par le mécanisme du financement non conventionnel, M. Tadinit a indiqué que le montant précis n'a pas encore été fixé, avant de relever que le Premier ministre a enjoint les walis au niveau local de procéder à une évaluation de tout ce qui doit être financé à court terme, ce qui permettrait, selon le même responsable, de définir le montant réel des besoins.

M. Tadinit a affirmé, par ailleurs, en réponse à des lectures prévoyant une inflation après l'entrée en vigueur du financement non conventionnel, que les fonds mobilisés en vertu de ce mécanisme seront affectés au budget d'équipement soit pour la réalisation de projets, tandis que les fonds de la fiscalité ordinaire seront affectés à hauteur de 75% au financement des dépenses de gestion, un taux qui devrait -selon le même responsable- atteindre 85% en 2018, ce qui évitera l'injection de fonds pour le règlement des salaires des fonctionnaires et permettra de réduire les risques d'inflation.

S'agissant des garanties du financement non conventionnel, le directeur général du Trésor public a affirmé que la seule «garantie est la diversification de l'économie nationale», soulignant la nécessité d'augmenter les taux d'intérêts auprès des banques en vue de drainer les capitaux et lancer la finance islamique pour attirer les épargnes et augmenter le volume des liquidités à même d'améliorer la situation financière du pays.

Aune question sur le recouvrement par l'Algérie de ses crédits auprès des pays étrangers, M. Tadinit a indiqué que l'opération se déroulait en fonction de ce qui a été conclu, citant l'exemple du crédit accordé par l'Algérie à Cuba qui «s'acquitte de sa dette selon les termes convenus dans l'accord».

Quant aux acomptes versés aux Trésors publics par la banque d'Algérie, (276 milliards de dinars en 2015 et 280 milliards de dinars en 2016), M. Tadinit a affirmé qu'ils ont été remboursés par le Trésor public à la Banque d'Algérie dans les délais prévus.

La commission des Finances et du Budget de l'APN présentera son rapport sur le projet de loi complétant et amendement l'ordonnance relative au crédit et à la monnaie avant de le soumettre aux députés de l'APN pour examen et adoption.

BNA-SNTF: Un crédit de plus de 58 milliards DA pour des projets d'investissements

Une convention de financement de 58,52 milliards de dinars a été signée entre la Banque nationale d'Algérie (BNA) et la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) pour le financement de projets de développement et de modernisation de cette entreprise publique de transport.

Mise en place sous forme de consortium avec l'ensemble des banques publiques dont la BNA en qualité de chef de file, cette convention de financement a été paraphée par le Directeur général de la SNTF, Yacine

Bendjaballah, et le P-dg de la BNA, M. Achour Aboud, en présence de ministres des Finances, M. Abderrahmane Rouya, et celui des Travaux publics et des transports, M. Abdelghani Zaalane.

Ce crédit est assorti d'un taux d'intérêt bonifié de 1,5% et d'une durée de remboursement de 30 ans dont 10 ans de différé.

Ce prêt permettra de financer la deuxième phase du programme de modernisation 2020-2025 de la SNTF, a précisé M. Bendjaballah à la presse.

Il s'agira de financer l'acquisition de nouveaux trains, des pièces de rechange, la réparation et la remise en service des trains accidentés, la réhabilitation et la modernisation de 30 locomotives diesel électriques, l'entretien des nouvelles lignes réceptionnées et l'acquisition des équipements de signalisation (ERTMS), a-t-il expliqué.

Pour sa part, le P-dg de la BNA a indiqué que le montant de 58,52 milliards DA représentait le reliquat de l'enveloppe de financement accordée en 2011 par un Conseil interministériel d'un montant global de 120 milliards de DA dont une première tranche de 61,48 milliards de dinars a été affectée pour la première phase 2015-2020 de ce programme.

Sur ce point, le ministre des Travaux publics et des transports a fait savoir que la première tranche du crédit octroyé à la SNTF a été consacrée à l'achat de 30 locomotives et de 380 wagons pour le transport du phosphate et à la réhabilitation de 202 wagons pour le transport des voyageurs et à l'acquisition de 17 trains.

Pour rappel, il est prévu l'acquisition de 17 trains de voyageurs bi-modes (diesel et électrique) du type Coradia en 2018 dont le contrat a été signé avec le constructeur français Alstom pour un montant global d'environ 200 millions d'euros.

Concernant la réhabilitation, elle se fait avec l'assistance technique du groupe américain General Electric International (GEI) pour un délai de réalisation de 28 mois (à partir de 2015) pour un coût de 20,2 millions de dollars.

En 2016, la SNTF a réalisé un chiffre d'affaire de 1,8 milliard DA pour le transport de 3,5 millions de tonnes de marchandises, tandis que dans le transport de voyageurs, son chiffre d'affaires a été de deux (2) milliards DA en ayant transporté 38 millions de voyageurs.

L'entreprise prévoit, pour 2017, le transport de 9,5 millions tonnes de marchandises (chiffre d'affaires de 4 milliards DA) et de 46 millions voyageurs (2,4 milliards DA), et vise un objectif de transport entre 17 et 18 millions de tonnes de marchandises entre 2019 et 2020.

LE PDG DE SONELGAZ, MOHAMED ARKAB L'A ANNONCÉ :

Adrar : Un nouveau plan projeté pour sécuriser le réseau de distribution électrique

Un nouveau plan général sera élaboré pour sécuriser le réseau électrique dans la wilaya d'Adrar, a annoncé jeudi le Président directeur général (Pdg) de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), Mohamed Arkab.

Lors de l'inspection d'une centrale électrique mobile (40 MW) dans la commune de Sali (110 km au Sud d'Adrar), M. Arkab a affirmé que ses services élaborent actuellement un plan général pour sécuriser le réseau électrique dans la wilaya d'Adrar, de sorte à garantir un approvisionnement régulier de la population et des opérateurs en énergie électrique.

La wilaya d'Adrar est devenue un important pôle économique, ce qui nécessite la mobilisation de toutes les filières concernées du groupe Sonelgaz pour sécuriser le réseau, dans le but d'assurer un meilleur service aux clients, estime le même responsable.

M. Arkab a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place des équipes d'intervention en cas de pannes éventuelles sur le réseau de distribution, avant de saluer les efforts menés par les équipes technique de Sonelgaz remédier aux perturbations enregistrées en matière d'alimentation en

électricité, en fin de semaine dernière, suite aux intempéries.

Composée de quatre départs électriques desservant les ksour de la commune de Sali, le flanc Sud de la commune d'In-Zedjemir, le périmètre agricole «Ain El-fath» et un groupement pétrolier, cette centrale mobile a contribué, depuis sa mise en service en mai dernier, à l'amélioration de l'accès à l'énergie électrique dans cette région, selon les explications fournies sur place.

Les responsables de cette collectivité locale ont exprimé, à cette occasion, leur satisfaction quant à la réalisation de cette nouvelle installation qui a permis de répondre aux besoins des clients en énergie électrique et de réduire les coupures électriques, notamment durant la dernière saison estivale.

Au cours de sa visite, le Pdg de Sonelgaz a inspecté aussi une centrale solaire d'une capacité de 6 MW, dans la commune de Zaouiet Kounta, où il s'est enquis de sa contribution, à hauteur de 10%, à l'alimentation de la région en électricité.

M. Arkab, a fait savoir, que la réalisation de ce type d'installations énergétiques revêt un intérêt particulier, notamment en matière de préservation de l'environnement, signalant que

la wilaya d'Adrar dispose actuellement de 53 MW d'énergies renouvelables, dont 43 MW provenant de l'énergie solaire et 10 MW de l'énergie éolienne.

Il a affirmé, en outre, que la réalisation de ces centrales, ayant nécessité des financements colossaux, traduit l'intérêt accordé par le secteur au développement durable, ajoutant les efforts sont déployés pour concrétiser d'autres investissements susceptibles de répondre aux besoins de la région en énergie électrique.

Dans la même collectivité, il a visité également une station de reconversion de haute tension, ainsi qu'une centrale de 180 MW mise en service en 2014 et constituant l'une des principales centrales de la région avec celles implantées dans la commune de Timimoune, au chef-lieu de wilaya d'Adrar et dans la wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset).

La wilaya d'Adrar dispose d'un réseau électrique de 650 km. M. Mohamed Arkab a poursuivi sa visite de travail dans la wilaya d'Adrar par la tenue d'une séance de travail avec les responsables du groupe Sonelgaz dans la wilaya.

ALGER-BIT

M. Zemali s'entretient avec le Directeur général du Bureau international du travail à Genève

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, s'est entretenu jeudi au siège de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), à Genève avec le Directeur général du Bureau International du Travail (BIT) Guy Ryder, a indiqué un communiqué du ministère. Après avoir passé en revue «des relations entre l'Algérie et l'OIT», les deux responsables «ont évoqué les voies et moyens de promouvoir la coopération entre les deux parties et de renforcer les capacités de formation de l'Ecole supérieure de la Sécurité sociale à Alger», précise la même source. «Le ministre de l'Emploi et de la Sécurité sociale «a abordé les progrès enregistrés dans la mise en oeuvre du programme financé par l'Algérie et supervisé par le BIT, et qui tend à partager l'expérience algérienne en matière de dialogue social et de sécurité sociale, avec les pays africains», précise la même source. Le directeur général du BIT s'est félicité des relations excellentes que son organisation entretient avec l'Algérie. Il a en outre salué le rôle de l'Algérie au sein de la communauté africaine et dans les différentes activités organisées par le BIT», et fait part de «sa volonté de renforcer les relations de coopération avec l'Algérie et de les élargir à d'autres domaines notamment en matière de promotion de l'emploi, vu que l'expérience algérienne a suscité l'intérêt des participants, lors de sa présentation aux travaux de la conférence de haut niveau sur les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord, qui s'est tenue au siège du BIT».

Le ministre du Travail est actuellement à Genève où il a participé aux travaux de la conférence de haut niveau sur les jeunes et l'emploi en Afrique du Nord, qui s'est tenue les 26 et 27 septembre au siège du BIT.

M. Zemali est accompagné d'une délégation composée de cadres de son département et de représentants de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), de la Fédération nationale des jeunes entrepreneurs (FNJE) et du Forum des chefs d'entreprises (FCE).

ALGÉRIE-UE

L'importance de la restauration du patrimoine archéologique mise en relief lors d'un atelier de formation à Tlemcen

L'importance de la restauration et de l'entretien du patrimoine archéologique national a été mise en relief, jeudi à Tlemcen, lors d'un atelier de formation tenu dans le cadre du programme d'appui à la protection et valorisation du patrimoine culturel en Algérie, cofinancé par l'Algérie et l'Union Européenne (UE). Regroupant des archéologues sélectionnés par le programme et placés au niveau des directions de la culture de douze wilayas du pays, cette rencontre, abritée par le Palais de la culture de Tlemcen, vise l'ouverture d'un débat sur la nécessité d'établir un éclairage sémantique et un consensus minimal sur les approches et les types d'intervention sur le patrimoine bâti, a-t-on indiqué auprès des organisateurs. Outre l'examen des stratégies patrimoniales mises en œuvre à la lumière des projets d'intervention sur le patrimoine bâtis réalisés en Algérie et leurs incidences, cet atelier, encadré par des spécialistes, a évalué les projets de restauration réalisés en Algérie à la lumière des principes diffusés par les documents internationaux de référence. La diffusion des actions entreprises par le programme patrimoine en cours et la mise en exergue de l'importance de l'inventaire dans le processus de gestion et de protection patrimoniale ont été, également, débattus à cette occasion. Recrutés par le programme d'appui, les douze chargés de l'inventaire sur le terrain au niveau des wilayas de Tlemcen, Chlef, Annaba, Msila, Ain Temouchent, Bejaia, Batna, Alger, Skikda, Mila, Khencela et Saïda ont bénéficié de six ateliers thématiques de formation. Le choix de la ville de Tlemcen pour ce sixième atelier n'est pas fortuit, selon les organisateurs puisque cette cité a, non seulement, été «capitale de la culture islamique 2011», mais également elle recèle 70 pour cent des sites et monuments classés nationaux. S'agissant là d'un véritable musée ouvert, la capitale des Zianides offre un champ archéologique non des moindres pour les travaux de ces futurs experts qui ont besoin de pratique sur le terrain. Leur devenir a été, aussi, posé pour pérenniser les opérations de restauration du patrimoine culturel et archéologique nécessitant cette prise en charge pour le légier aux futures générations, a-t-on souligné.

ALGÉRIE - RUSSIE

Forum des pays exportateurs de gaz : La 19^e réunion ministérielle mercredi prochain à Moscou

La 19^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (Gas Exporting Countries Forum-GECF) se tiendra mercredi prochain à Moscou avec la participation du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a indiqué jeudi le ministère dans un communiqué.

Le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8^e session du forum informel des mêmes pays, tenue à Moscou en décembre 2008.

Il est composé actuellement de 12 pays membres, en l'occurrence l'Algérie, la Bolivie, la Guinée équatoriale, l'Egypte, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago, les Emirats Arabes Unis et le Venezuela, ainsi que de sept (7) pays observateurs, à savoir l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège, Oman, les Pays-Bas, le Pérou et Azerbaïdjan.

Le GECF regroupe ainsi des pays qui, ensemble, détiennent plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète, précise la même source. D'après ses statuts, cette organisation



vise à soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et à gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des res-

sources en gaz naturel, de façon durable, efficace et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de leurs peuples.

En ligne avec les objectifs statutaires, le Forum œuvre également à favori-

ser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour les intervenants sur ce marché.

Le GECF représente aujourd'hui la seule plateforme d'échange et de coopération entre pays producteurs et exportateurs de gaz, souligne le communiqué. La Réunion ministérielle du GECF est l'instance suprême et se réunit une fois par an en réunion ordinaire. Le Conseil exécutif, composé des représentants nommés par les pays membres, est chargé notamment de diriger la gestion des affaires du Forum et la mise en œuvre des décisions de la Réunion ministérielle.

ALGÉRIE - SUISSE

Benmeradi examine les voies et moyens de renforcer les relations économiques et d'investissement avec l'ambassadeur suisse

Le ministre du Commerce, M. Mohamed Benmeradi, a reçu jeudi à Alger l'ambassadeur de la Confédération suisse à Alger, Mme Muriel Berst Kohen, avec laquelle il a évoqué les relations bilatérales unissant les deux pays dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, le ministre du Commerce a souligné «la nécessité de développer les relations économiques entre les deux pays, particulièrement dans le domaine de l'investissement», mettant l'accent sur «des orientations du gouvernement conduit par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, visant à soutenir et accompagner les investissements», ajoute la même source.

M. Benmeradi a également évoqué les relations humani-

taires unissant les deux pays, rappelant le soutien du peuple suisse à la Guerre de libération nationale.

Il a en outre abordé les relations politiques et économiques bilatérales. Pour sa part, Mme Muriel Berst Kohen a mis en exergue l'importance des investissements suisses en Algérie à travers plus de 30 entreprises économiques présentes dans le pays, rappelant la visite récente de la secrétaire d'état suisse à l'économie, Mme Marie-Gabrielle, à la tête d'une délégation de chefs d'entreprises économiques.

L'ambassadeur suisse a affirmé à ce propos que la visite a été «fructueuse» et avait permis d'ouvrir plusieurs canaux de communication et de coopération entre les opérateurs économiques des deux pays.

ALGÉRIE - UE

M^{me} Eddalia procède à l'installation de la commission d'orientation stratégique et la commission de supervision du programme de coopération PADSEL NOA

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Ghania Eddalia, a procédé, jeudi soir à Alger, à l'installation des membres de la commission d'orientation stratégique et la commission de supervision du programme de coopération PADSEL NOA, établi en partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne.

Outre la ministre, des représentants de plusieurs ministères et instances concernées par ce programme ainsi que l'ambassadeur de l'UE à Alger, John O'Rourke ont assisté à la cérémonie d'installation de ces deux commissions. Avec une enveloppe financière de 43,4 millions d'euros, dont la contribution algérienne estimée à 23,4 millions d'euros et celle de l'UE à 20 millions d'euros, ce programme concerne 25 communes relevant de 6 wilayas à savoir Chlef, Saïda, Tissemsilt, Tiaret, Médéa et Ain Defla.

Il a pour objectif de «lutter contre les inégalités socio-économiques à travers le développement durable

dans les communes des wilayas susmentionnées en vue d'améliorer les conditions de vie des catégories sociales bénéficiant des aides sociales, les chômeurs, les personnes aux besoins spécifiques ainsi que la femme rurale et de créer davantage de postes d'emploi», a précisé le Directeur du projet, Boukhalfa Samir.

Lors de son allocution, à cette occasion, Mme. Eddalia a affirmé que l'Algérie vit, aujourd'hui, «des mutations sur tous les plans qui reflètent son développement et ses tentatives de mobiliser ses ressources au profit des citoyens et de consacrer ses efforts au développement, à la production et à la création de la richesse et des postes d'emploi».

Se félicitant des différents mécanismes de coopération offerts par l'UE au partenaire algérien, la ministre a souligné que le programme de coopération PADSEL NOA était «un nouveau jalon dans le partenariat» entre le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la

Femme et l'Union Européenne en Algérie.

Le programme s'inscrit dans le cadre de «renforcer la volonté» des pouvoirs publics à concrétiser la démocratie participatives, en conjuguant les efforts de toutes les instances, les citoyens, les élus et la société civile, a-t-elle ajouté.

La ministre a fait savoir que son département ministériel vise, à travers l'installation de ces commissions, à mettre en œuvre le partenariat avec l'UE dans le domaine du développement local durable et à accompagner son Agence du développement social, afin de pouvoir mettre en œuvre ce programme dans les 25 communes des 6 wilayas. Pour sa part, l'ambassadeur de l'UE à Alger John O'Rourke, s'est félicité du niveau du partenariat liant l'Algérie et l'UE, traduit par nombre de projets dans différents domaines, entre autres, les collectivités locales, la pêche, l'artisanat et plusieurs projets de jumelage.

SALON INTERNATIONAL DE L'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET DES ÉQUIPEMENTS «TOURISME INVEST» Plus de 80 participants à Alger

Plus de 80 exposants, investisseurs et acteurs nationaux et étrangers dans le domaine touristique prennent part au premier Salon international de l'investissement et des équipements «Tourisme Invest» qui se tient au Palais des expositions (Pins maritime-Alger), a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Organisé par le groupe «Touba Tours», spécialisé dans les voyages et l'investissement touristique, en coordination avec plusieurs entreprises et organismes concernés par le secteur du tourisme, le salon a pour objectif de «réunir tous les acteurs nationaux et internationaux jouissant d'une grande expérience dans le domaine du tourisme, notamment en matière d'aménagement et de réalisation de différents projets touristiques (hôtels, stations balnéaires et campings), d'équipements, de technologie moderne, de promotion des prestations liées à l'ameublement, la décoration des hôtels, le design et la formation, a indiqué à l'APS la Directrice de la commission en charge de la préparation du salon, Mme Salami Dounia.

La manifestation qui durera jusqu'à samedi prochain, s'inscrit dans le cadre du «développement du tourisme local en vue de promouvoir la destination Algérie à travers la relance de l'investissement et la valorisation des potentialités touristiques pour faire du secteur un des piliers du développement durable», a précisé l'intervenante. A cet effet, Mme Salami a souligné la nécessité d'assurer «une formation de qualité en vue d'encourager la créativité dans le domaine des prestations hôtelières dont l'art culinaire, pour satisfaire les besoins des clients».

Plusieurs appareils et objets destinés à l'ameublement des hôtels dont des meubles, des articles de literie, des appareils électroménagers, des appareils de nettoyage et des objets de décoration ont été exposés, outre l'aménagement d'espaces pour l'exposition de maquettes de projets d'investissement touristique de différentes régions. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des orientations des autorités publiques, vient en adéquation avec la nouvelle stratégie d'aménagement touristique pour l'horizon 2030, qui repose essentiellement sur la valorisation de la destination touristique nationale.



Le développement d'offres à travers l'appui de l'investissement, l'amélioration de la qualité des services dans le cadre du plan de qualité, le soutien du partenariat public et privé et la facilitation de l'accès aux aides financières au profit des investisseurs pour la réalisation des projets touristiques.

En marge de ce salon, des spécialistes dans le domaine du tourisme et de l'investissement ont animé une conférence qui a permis d'examiner les différentes problématiques du secteur notamment dans les domaines du tourisme et de la formation, outre la recherche de solutions efficaces pour le développement du secteur, la garantie des conditions adéquates pour établir une véritable compétitivité avec les opérateurs du secteur du tourisme et le renforcement de l'attrait de la destination nationale.

Les participants ont estimé nécessaire d'évaluer les moyens touristiques disponibles et de se conformer aux normes en vigueur en matière de protection de l'environnement dans le domaine touristique et aux principales législations tracées pour faciliter la réalisation d'infrastructures touristiques et l'élaboration de plans pour le développement du

tourisme. Les exposants, représentant plusieurs pays arabes et étrangers dont la Tunisie, la Turquie, la Pologne, et la France, présenteront leurs expériences dans le domaine du développement des activités touristiques.

Selon les statistiques du secteur du tourisme, 199 hôtels sont recensés à l'échelle nationale d'une capacité d'accueil de 101.214 lits, dont 65 hôtels relevant du secteur public d'une capacité d'accueil de 18.463 lits actuellement l'objet d'une vaste opération d'aménagement et de modernisation.

Plus de 1600 projets touristiques ont été agréés, à ce jour, au niveau national par le ministère du Tourisme et de l'artisanat.

Les projets en question, d'un coût de 747 milliards DA, devraient assurer une capacité d'accueil de 200.139 lits. 225 zones d'expansion touristique (ZET) sont disponibles à travers les différentes régions du pays, d'une superficie globale de plus de 56.472 ha.

Les plans d'aménagement touristique de 34 ZET ont été approuvés, contre 121 autres objet d'études, alors que des opérations d'aménagement de grande envergure ont concerné 10 zones destinées à l'investissement dans le domaine touristique, selon les statistiques du ministère du Tourisme.

ALGÉRIE - JORDANIE Signature de 2 conventions entre les Chambres de commerce algérienne et jordanienne

L'Algérie et la Jordanie ont signé jeudi à Amman, une convention pour la création d'un Conseil d'affaires algéro-jordanien et une autre de coopération entre les chambres algérienne et jordanienne de commerce et d'industrie. Ces conventions ayant sanctionné la réunion du forum des hommes d'affaires algériens et jordanien, premier du genre, ont été signées par le président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Mohamed Laid Benamor et le président de la chambre jordanienne de commerce, Nail El-Kabarati, en présence du ministre jordanien de l'industrie et du commerce, Yaroub Qudah, en marge de la tenue du forum économique arabo-africain en Jordanie. La première convention porte sur la création d'un conseil d'affaires algéro-jordanien en vue de «renforcer et d'élargir les relations et les contacts économiques, commerciaux, scientifiques, techniques et dans les domaines d'affaires entre les promoteurs de projets, les chefs d'entreprises, les hommes d'affaires, les forums d'affaires et les syndicats, outre la promotion de la coopération bilatérale entre les PME des deux pays. Les deux parties œuvrent, dans le cadre de cette démarche, «à échanger les informations d'intérêt commun, à réviser les législations et les lois et à réorganiser les douanes, ainsi qu'à assurer les conditions nécessaires à une participation active aux rencontres internationales et nationales spécialisées, outre la coopération dans les domaines de l'arbitrage commercial et maritime international, des brevets d'invention, de la protection de la propriété intellectuelle et de l'enregistrement des marques commerciales.

Le conseil d'affaires algéro-jordanien, composé de 24 membres, tient des réunions annuelles régulières, sachant que la convention entre en vigueur le jour de sa signature.

La deuxième convention signée entre la CACI et le Conseil jordanien de commerce a pour objectif de saisir les opportunités afin d'encourager, de renforcer et d'élargir les relations économiques, commerciales, scientifiques et technologiques, outre l'échange d'informations d'intérêt commun sur les lois relatives à l'économie, au commerce extérieur et aux douanes. Elle vise à accorder l'aide nécessaire aux promoteurs de projets, chefs d'entreprises et aux hommes d'affaires en vue de participer aux rencontres internationales et nationales spécialisées et permettre les échanges entre les chambres de commerce des deux pays. Elle prévoit la création d'un conseil d'affaires commun en vue de renforcer les relations d'affaires, relever le volume des échanges commerciaux, encourager les investissements et réaliser des projets communs.

ALGÉRIE - EUROPE Batna : mise à exécution de la deuxième étape du projet d'éclairage public à énergie photovoltaïque

La deuxième phase du projet d'éclairage public à énergie solaire a été lancée au cours de cette semaine dans la commune de Batna, en application de la convention signée en 2014 avec l'Union européenne (UE) sur la rationalisation de l'énergie par l'exploitation de panneaux solaires, a indiqué jeudi le vice-président de l'APC (Assemblée populaire communale), Mohamed El Hanni. Cette deuxième phase porte sur l'installation de panneaux solaires à l'école primaire Emir Abdellkader de Batna permettant aux acteurs de cet établissement d'utiliser une énergie propre et renouvelable pour l'éclairage, le chauffage et d'éventuels autres usages, selon la même source. En cas de réussite, cette opération qui fait office de projet pilote dans la commune de Batna sera graduellement élargie aux autres écoles primaires de la ville, a ajouté M. El Hanni rappelant que dans le cadre de ce même projet (6) lampadaires à énergie solaire ont été installés au rond point de la place de liberté du centre-ville en octobre 2016. Ce même élu a, par ailleurs, rappelé que cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un accord de partenariat signé entre l'APC et l'opérateur privé «Aurès Solaire» pour doter en panneaux photovoltaïques, dans un premier temps, un jardin public, une école et une mosquée, puis après l'élaboration d'un cahier des charges, certaines rues de la capitale des Aurès. La même source a dans ce contexte fait savoir que la durée de la convention signée avec l'UE a été reconduite pour un an «soit jusqu'à la fin de l'année 2017» et ce après que les experts européens eurent remarqué au cours de leurs séances de travail à Batna que ce projet jouissait d'une grande popularité auprès des élus et des citoyens et plus particulièrement après l'engouement qu'a suscité la journée locale des énergies renouvelables, organisée en décembre 2016. L'objectif de cette convention signée en 2014 par les communes de Batna, de Boumerdes, de Sidi Bel Abbes avec l'UE est de rationaliser l'énergie par l'exploitation de sources énergétiques propres et notamment l'énergie solaire a affirmé le vice-président de l'APC de Batna assurant que sa ville vise par le biais de cette initiative à «réduire de 30 à 40 % ses émissions de CO2». Faisant noter que la facture annuelle d'électricité et de gaz de la commune de Batna avoisine les 100 millions de dinars, M. El Hanni a affirmé qu'il serait possible de réduire ce prix en appliquant certains mécanismes de la convention signée avec l'UE et ratifiée par l'APC de Batna. Loin d'être dispendieuse, l'application de ces solutions alternatives passe par un travail de sensibilisation des citoyens mais également par l'adoption de certaines mesures telle que l'aménagement de pistes cyclables sur nos routes», a-t-il conclu.

APS

ALGÉRIE - UNION AFRICAINE Tlemcen: sortie de la deuxième promotion de l'Institut de l'eau, de l'énergie et des sciences de l'université panafricaine

L'auditorium de la faculté de médecine de l'université «Abou Bekr Belkaid» de Tlemcen a abrité, jeudi, la cérémonie officielle de sortie de la deuxième promotion de l'Institut de l'eau, de l'énergie et des sciences de l'université panafricaine (PAUWES), en présence d'une commissaire de l'Union africaine (UA), de diplomates, des autorités locales et de responsables de cette université.

Cette promotion de l'Institut panafricain implanté au niveau du pôle universitaire de Chetouane est composée de 47 étudiants en master représentant une trentaine de pays africains qui ont suivi un enseignement de deux années encadrés par les enseignants universitaires émérites internationaux, a-t-on appris des responsables de l'institut. Une pre-

mière promotion de 26 étudiants venant de 27 pays africains avait achevé ses études de post-graduation l'année écoulée.

Allant crescendo, le nombre des étudiants diplômés atteindra les 70 post gradués en 2018, a indiqué son directeur par intérim, Zerga, faisant savoir que l'objectif étant de toucher les 55 pays africains.

Ces diplômés ont passé un engagement avec l'université pour travailler au profit des pays africains en mettant à leur disposition leur savoir-faire, a-t-on appris des responsables de cet institut qui forme des ingénieurs en eau et gouvernance de l'eau et de l'énergie.

Des diplômés ont été remis aux lauréats par les responsables présents, dont la commissaire de l'UA aux ressources humaines, sciences et techno-

logie, la camerounaise Sarah Mbi Enow Anyang Agbor, qui a mis l'accent sur l'intérêt de former ces futurs experts en lesquels l'Union africaine a entièrement confiance.

L'ambassadeur d'Allemagne en Algérie, Michael Zenner a, pour sa part, souligné l'importance de ces ressources humaines qui bénéficieront d'un financement et assistance du gouvernement allemand par le biais du groupe «GIZ» implanté à Tlemcen.

La représentante du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Louiza Cherif a mis en relief cette action de formation des futurs cadres africains dans des domaines non moins importants que sont l'eau, l'énergie et les changements climatiques.

Les ambassadeurs du Kenya et de l'Éthiopie, les

représentants d'autres ambassades africaines en Algérie, le Recteur de l'université panafricaine, ainsi que d'autres responsables ont assisté à cet événement marquant. A signaler que le Conseil d'administration «Board» de l'institut de cette université panafricaine, créée en 2008, se tiendra ce jeudi après-midi à Chetouane, selon l'un de ses membres, le professeur Abdelmalek Bekkouche de l'université de Tlemcen. Le rapport final de ce conseil sera présenté en octobre prochain à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne. Le PAUWES compte, également, trois autres instituts d'enseignement supérieur implantés au Kenya, Cameroun et Nigéria. Un cinquième est en projet et sera ouvert en Afrique du Sud, a-t-on annoncé.

BOUIRA: 20 millions de dinars dépensés par la CRMA pour indemniser les agriculteurs depuis janvier

Un montant total de 20 millions de dinars a été dépensé par la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) de Bouira pour indemniser les agriculteurs sinistrés de la wilaya suite aux catastrophes naturelles et aux aléas climatiques, a indiqué jeudi à l'APS le directeur de la Caisse, M. Mohamed Bechour.

La période allant du mois de janvier jusqu'au mois de juin, la CRMA a dépensé 20 millions de dinars comme indemnités aux agriculteurs qui ont été touchés par les catastrophes naturelles et les aléas climatiques, a précisé le même responsable en marge d'une journée de vulgarisation et de sensibilisation sur les bienfaits de l'assurance agricole organisée au profit des agriculteurs.

En juillet dernier, 18 agriculteurs ont été indemnisés par la CRMA de Bouira suite aux pertes qu'ils ont subies à cause des incendies qui s'étaient déclarés ces derniers mois dans la wilaya de Bouira. La CRMA a également indemnisé neuf autres agriculteurs suite aux mortalités des bovines et des volailles enregistrées durant le même mois, a fait savoir le directeur de la Caisse en marge de cette rencontre à laquelle ont assisté une quarantaine d'agriculteurs de différentes filières.

«La CRMA est à la disposition des agriculteurs assurés et elle le restera toujours en vue d'une bonne prise en charge et une bonne assurance», a souligné, le même responsable, qui a incité tous les agriculteurs de la wilaya à assurer leurs produits notamment en ce début de la campagne labours-semailles.

«Nos fellahs doivent être professionnels, et l'assurance agricole doit être une culture ancrée dans leurs mentalités pour se protéger contre les aléas climatiques et les catastrophes naturelles, ainsi que pour préserver leurs productions», a ajouté M. Bécheur, tout en rappelant les avantages qu'offre la caisse aux assurés agricoles. Au cours de cette journée, des ingénieurs agronomes ont présenté tout un rapport détaillé portant sur les modalités d'assurance auprès de la CRMA, ainsi que sur les modalités d'indemnités qui touche notamment les céréales, les légumes secs ainsi que l'élevage bovin, ovin, caprin, etc.

Plusieurs volets relatifs à ces sujets ainsi qu'aux coûts d'assurance ont été évoqués lors de cette journée, qui a été aussi l'occasion pour les agriculteurs d'exprimer leurs préoccupations. D'ailleurs, certains ont demandé aux responsables de la CRMA d'instaurer une clause pouvant permettre aux agriculteurs de s'assurer contre la sécheresse et le stress hydrique. «La sécheresse a endommagé nos récoltes cette année, et jusqu'à présent je ne trouve pas le moyen pour m'assurer contre cet aléa, alors il faut prendre ça aussi en considération», a expliqué un des agriculteurs d'Ain bessam au directeur de la CRMA. Ce dernier lui a répondu que les services de la CRMA ouvraient de façon à développer de nouveaux produits d'assurance afin de prendre en charge ce genre de préoccupations ainsi que pour être au diapason des mutations et avancées que connaît le domaine des assurances.

MOSTAGANEM: L'Union nationale des zaouias algériennes contribue au développement la culture de réconciliation nationale

Le président de l'Union nationale des zaouias algériennes et de l'Union mondiale du soufisme, Dr Mahmoud Omar Chaalal a affirmé, jeudi à Mostaganem, que l'Union nationale des zaouias algériennes contribue au développement de la culture de réconciliation nationale.

Dans une allocution de clôture de la première session internationale d'enseignement du Coran, Dr Chaalal a indiqué que son Union oeuvre pour que la culture de la réconciliation nationale soit durable, soulignant que les zaouias conservent toujours leur fonction initiale celle d'enseigner le Coran tout en éduquant les jeunes à aimer leur patrie et à édifier et unifier la nation musulmane.

A cette occasion, le mouchid général de l'Union mondiale du soufisme, Dr Mohamed Echahoumi El Idressi et certains invités du sultanat d'Oman ont été honorés.

Cette première session, tenue du 21 au 28 septembre sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a regroupé 100 jeunes des wilayas du pays, ainsi que des enseignants, cheikhs et ulémas du pays et de l'étranger.

Les participants ont traité notamment de la relation entre l'éducation et le Coran, trois axes principaux ont été retenus pour cette rencontre abondant, entre autres, l'éducation dans le Coran et les vertus du Coran en psychologie et en éducation sanitaire.



Des cours ont été donnés lors de cette session au niveau de la maison de jeunes de la localité de Ouréah traitant de l'éducation et de la médiation en islam et de la thérapie par le Coran.

Cette première session d'enseignement du Coran, initiée par l'Union na-

tionale des zaouias algérienne en collaboration avec l'Union mondiale du soufisme se poursuivra par d'autres sessions d'enseignement du Coran et ses préceptes cette année dans les wilayas d'Alger, Constantine, Ghardaia, Adrar et Béjaia.

TAMANRASSET L'encouragement du tourisme de jeunes mis en avant lors d'une rencontre

L'importance d'encourager le tourisme de jeunes dans tous ses volets, pour promouvoir le secteur du tourisme dans le grand Sud, a été mise en avant lors d'une rencontre mercredi soir sur les voies de promotion du tourisme tenue à Tamanrasset à l'initiative de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Les intervenants, représentants des directions du tourisme et de l'artisanat (DTA), de la jeunesse et des sports (DJS), de l'office algérien de tourisme (ONAT), d'agences touristiques et des associations concernées par les activités touristiques et juvéniles, ont plaidé pour la conjugaison des efforts intersectoriels et des agences de voyage pour encourager le tourisme juvénile et environnemental et la médiatisation de la culture astrono-

mique dans l'Ahaggar. Le DJS de Tamanrasset, Abdelkrim Hassani, a insisté sur la fédération des efforts pour la promotion du tourisme dans la région par l'implication des acteurs, associations et agences, dans cette démarche en vue d'une meilleure exploitation des grandes potentialités touristiques de la région, et soutenir ainsi l'économie nationale. Le festival local sur l'écotourisme, dans le cadre duquel s'est tenu la rencontre, coïncide avec le lancement de la saison touristique saharienne 2017-2018 requérant l'implication des différents secteurs et de la société pour l'accueil des touristes nationaux et étrangers. Le représentant de l'association des agences touristiques et de voyages à Tamanrasset, Mohamed Salah, a mis en exergue les rap-

ports entre les secteurs du tourisme et de la jeunesse et des sports pour encourager le tourisme de jeunes, avec le concours des agences de voyages dans le but d'ancrer, à travers des circuits vers les sites de l'Ahaggar, de la culture touristique et environnementale.

Cette rencontre a permis aussi de valoriser l'importance des activités collectives entre partenaires, associations, office du parc national de l'Ahaggar (OPNA), tour-opérateurs, direction de l'éducation, établissements de jeunesse, et médias dans la conservation de la culture touristique, environnementale et éducative.

M. Mohamed Zoukani, président de l'association «Imesli An-Hectane» pour la science et la culture, et président également du club «Nasa-Ahaggar pour l'astro-

nomie et sciences récréatives», a valorisé le rôle important dans l'encouragement du tourisme de jeunes dans les activités astronomiques pour les initier à cette science, la vulgarisation en milieu juvénile et la médiatisation dans l'Ahaggar, une des meilleures régions pour l'observation astronomique et l'exploitation d'équipement d'observation astronomique lors des circuits touristiques.

Initiée en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat, cette manifestation juvénile, s'étalant sur une semaine à la maison de jeunes «Houari Boumedienne», prévoit des expositions mettant en relief les produits de l'artisanat, et faisant connaître les structures juvéniles et d'accueil, ainsi que les projets du secteur du tourisme.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES:

Plus de 3.200 ha à ensemencher cette saison à Ouargla

Une superficie de plus de 3.234 hectares sera emblavée au titre de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2017-2018 dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris jeudi de la direction locale des services agricoles (DSA).

Cette campagne, qui sera lancée la semaine prochaine, prévoit l'ensemencement de plus de 3.000 ha en blé dur et tendre, et le reste sera consacré à la culture

de l'orge et de l'avoine, a-t-on indiqué. La céréaliculture dans la wilaya d'Ouargla est concentrée en grande partie dans les daïras de Hassi-Messaoud (1.050 ha), Sidi-Khouiled (1.000 ha), Ngoussa (500 ha), Ouargla (343 ha), El-Hedjira (200 ha) et Taibet (50 ha), a précisé la source.

Selon les explications fournies à la DSA, la céréaliculture enregistre une extension remarquable au fil des ans, passant

d'un début timide durant la saison 2013/2014 avec l'emblavement de 307 hectares, 380 ha durant la saison 2014/2015, et 826 ha pour la saison 2015/2016 à 1.894 ha la saison écoulée et 3.200 ha au titre de l'actuelle saison.

Cette extension est motivée par le soutien accordé par l'Etat aux céréaliculteurs, les facilités prévues par de nombreux organismes en direction des agri-

culteurs, notamment en matière d'acquisition de semences et intrants agricoles, d'équipements d'irrigation sous pivot, l'obtention de crédits bancaires, et les campagnes de vulgarisation technique leur permettant de s'initier dans ce segment cultural.

Faisant état de 47 céréaliculteurs disposant de 85 appareils d'irrigation sous-pivot, la DSA enregistre une récolte de 68.609

quintaux (QX) de céréales engrangés au titre de la dernière campagne moissons-battages, soit une hausse de 40.166 QX par rapport à la saison l'ayant précédé où avait été ensilés 28.443 QX.

Cette production réalisée lors de la campagne écoulée consiste en 64.486 QX de blé dur, 375 QX de blé tendre et 3.748 QX d'orge, a rappelé la DSA.

AFFAIRE DU VOL D'ACCESSOIRES DE VÉHICULES ET USURPATION D'IDENTITÉ À ALGER : Le mis en cause arrêté

Les auto-écoles constituent un maillon de la chaîne de la prévention et de la sécurité routière dont le bon rendement ne pourra que réduire l'hécatombe qui s'abat sur les routes du pays, a affirmé jeudi à Aïn Defla un responsable au ministère des Travaux publics et des Transports.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation d'un individu accusé d'atteinte aux biens d'autrui, vol d'accessoires de plus de 14 voitures, usurpation d'identité et déclaration mensongères, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Le mis en cause a été identifié grâce aux empreintes digitales relevées sur la voiture d'un plaignant et qui correspondaient à celles d'un suspect connu sous plusieurs identités, a précisé le communiqué.

Les résultats de enquête ont permis de retrouver la

carte d'identité nationale du mis en cause qui a reconnu son implication dans douze (12) affaires, a indiqué la même source.

Le suspect a été déferé devant les juridictions compétentes, ajoute de même source. Par ailleurs, les services de sûreté de la wilaya de Mascara ont entamé, dans le cadre du plan de communication de la DGSN, des campagnes de sensibilisation au profit des élèves sur les dangers des accidents de la route, la protection de l'environnement, les dangers de la drogue et le mauvais usage de l'Internet, conclut le communiqué.



Une cinquantaine d'individus récemment interpellés pour divers délits à Alger et Annaba

Une cinquantaine (50) d'individus ont été interpellés récemment dans les wilayas d'Alger et d'Annaba, pour divers délits, a indiqué hier, dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de wilaya d'Alger, ont mené récemment des opérations de recherches dans les différents quartiers de la capitale, qui se sont

soldées par l'interpellation de (49) individus suspects de divers délits, dont la détention et le trafic de drogue ainsi que le port d'armes prohibées", précise la même source.

Ces opérations ont permis, en outre, la récupération de 155 comprimés psychotropes, d'une importante quantité de cannabis traité et d'armes blanches", est-il ajouté.

"Par ailleurs, et agissant sur information, les éléments de la sûreté de wilaya d'Annaba, ont interpellé un individu suspect au centre-ville pour une affaire de vente illicite de boissons alcoolisées et récupéré 1320 bouteilles d'alcools destinées au commerce informel", conclut la DGSN.

EL TARF:

Résolution de plus de 90% des affaires traitées par la police au cours des dix premiers mois de l'année

Les services de Sûreté de la wilaya d'El Tarf sont parvenus à élucider plus de 90 % des affaires liées à la criminalité, toutes formes confondues, au cours des dix premiers mois de l'année 2017, a indiqué, jeudi, le chef de sûreté par intérim, le divisionnaire de police Fouad Chorfia.

Ce taux représente 750 affaires sur un total de 1 113 d'affaires enregistrées par les services de police a précisé l'officier au cours d'un point de presse consacré au bilan des activités de la saison estivale 2017 soulignant que la wilaya d'El Tarf s'est classée parmi les dix premières wilayas en matière de taux de résolution des affaires liées à la criminalité.

Dans les détails, le chef de la brigade économique, le commissaire Dédouane Khe-

laïfia a souligné que sur les 1113 affaires enregistrées, durant la précédente saison estivale, 21% étaient liées au trafic de stupéfiants, 22 % aux coups et blessures volontaires et 12 % au vol et 3 % à l'émigration clandestine.

Huit (8) associations de malfaiteurs ont été démantelées durant cette même période à El Chatt ainsi au chef-lieu de wilayat, a noté la même source, signalant que 855 individus ont été appréhendés et présentés à la justice. Aussi, pas moins de 2 740 comprimés psychotropes, 644 boissons alcoolisées et 215 grammes de kif traité ont été saisis durant cette période, a-t-on ajouté.

Un total de 118 infractions liées au non-respect de l'environnement et les règlements d'urbanisme ont été recen-



sées durant ces trois mois d'été, a-t-on encore indiqué signalant, en outre un total de 307 actions menées en matière de sensibilisation et prévention au profit des usagers de la route. Près de 200 délits routiers, soldés par 64 mises en fourrière, 619 retraits de permis et 1797 amendes forfaitaires ont été enregistrés durant cette période de l'année.

Selon le chef de service des

moyens techniques, le commissaire Belkacem Barhoum, 2.697 appels ont été recensés durant l'été à El Tarf, sur le numéro vert 15/48, 788 autres sur le numéro 17 et 1.985 autres sur le 104 concernant la disparition et l'enlèvement d'enfants, la ligne renforçant le plan national «Alerte rapt-disparition d'enfants».

MOSTAGANEM: Saisie de 26 qx de fruits de contrebande



La brigade de recherche et d'investigation du service de police judiciaire a opéré, dernièrement à Mostaganem, la saisie de 26 quintaux de fruits de contrebande en provenance d'Espagne et arrêté 4 personnes, a-t-on appris auprès de la sûreté de wilaya.

Cette quantité de fruits a été saisie à bord d'un véhicule utilitaire au niveau de haï «Pla-

teau» proche du port commercial de Mostaganem au moment où son propriétaire s'appropriait la décharge, a-t-on indiqué.

Les investigations ont révélé que la quantité de fruits de contrebande d'Espagne est entrée au port commercial de Mostaganem le 22 septembre en cours.

En outre, 400 kg de pomme verte, 620 kg

de pomme rouge, 395 kg de pomme jaune, 125 kg de kiwi, 80 kg d'ananas, 200 kg de mangue et d'autres fruits, ont été saisis lors de cette opération.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des quatre prévenus originaires des wilayas d'Oran et de Relizane alors et la marchandise saisie a été remise aux services des douanes.

NAAMA: Saisie de 1,42 quintal de kif traité dans les trois derniers mois

Les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Naama ont saisi 1,42 quintal de kif traité durant la période allant de juin à août derniers, selon un bilan présenté jeudi.

Ces saisies opérées lors de barages et d'embuscades sur les axes routiers ont permis d'arrêter 56 personnes impliquées, a indiqué le chef de sûreté de wilaya, Boukenadil Mohamed.

Vingt-quatre parmi les personnes arrêtées ont été placées sous mandat de dépôt, quatre autres sous contrôle judiciaire et les restants ont bénéficié de citations directes.

Les mêmes services ont enregistré, durant la même période, la saisie de 1.068 comprimés de psychotropes, a-t-on ajouté. La brigade de lutte contre la cybercriminalité a enregistré, dans la même période, huit affaires impliquant 8 personnes pour délits et crimes sur lessites et réseaux sociaux. Les enquêtes se poursuivent par la police judiciaire de la sûreté de wilaya dans 30 affaires de crimes économiques et financiers. D'autres affaires (232) sont liées au vol et agression sur des personnes et atteinte aux biens, selon le même bilan.

Etant donné la spécificité géographique de la wilaya de Naama, la police axe son activité dans la lutte contre toute forme de contrebande, en collaboration avec les autres corps de sécurité, a-t-on souligné.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN : Une passagère arrêtée avec 55 cartouches de cigarettes étrangères dans ses bagages

Les éléments de la police aux frontières (PAF) de l'aéroport international «Ahmed Ben Bella» d'Oran ont arrêté une femme, âgée de 30 ans, en possession de 55 cartouches de cigarettes étrangères dissimulées dans un de ses bagages.

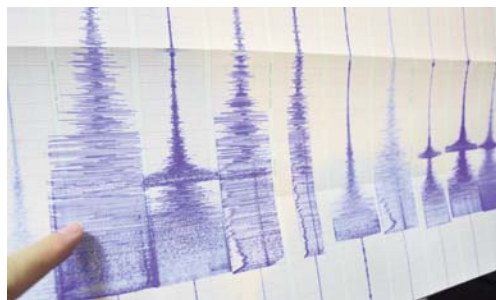
La mise en cause s'appropriait à se rendre à l'étranger. C'est au moment où cette passagère achevait les formalités d'usage que le pot aux roses a été découvert par les policiers, précise-t-on, jeudi, à la cellule de communication de la sûreté de wilaya d'Oran.

Généralement, les voyageurs se rendant à l'étranger prévoient dans leurs bagages deux cartouches de cigarettes étrangères, acquises en dinars pour être, dans certains cas, revendues sur place à des prix défiant toute concurrence par rapport à ceux pratiqués par les buralistes. D'autre part, de même source, on apprend qu'une septuagénnaire a été arrêtée par les mêmes éléments de la PAF de l'aéroport d'Oran. La vieille dame était en possession de 49 comprimés de psychotrope.

Les deux contrevenantes ont fait l'objet de procédures réglementaires exigées en de pareilles situations, a-t-on ajouté de même source.

APS

FRANCE : Séisme de magnitude 3,9 au sud de Rennes



Un séisme de magnitude de 3,9 sur l'échelle de Richter a eu lieu tôt ce jeudi, vers 3h45 (heure locale), au sud de Rennes (Ille-et-Vilaine, dans l'ouest de la France), selon le Réseau national français de surveillance sismique.

L'épicentre a été localisé à 15 km de Vern-sur-Seiche et 5 km de Janzé (Ille-et-Vilaine). Les vibrations ont également été ressenties à Rennes et aux alentours. «J'étais dans mon lit quand d'un seul coup, j'ai entendu un bruit, comme un grondement et la terre s'est mise à vibrer», a témoigné une habitante de Vern-sur-Seiche, citée par plusieurs médias locaux français.

«J'ai poussé un cri d'exclamation et j'ai regardé l'heure: il était 3h43. Cela n'a duré que quelques instants, mais la sensation était vraiment effrayante», a-t-elle ajouté.

«Avec les séismes que l'on voit un peu partout à travers le monde, on se pose des questions quand d'un seul coup, la Terre se met à vibrer. Moi, j'habite au 3^e étage alors j'ai préféré me lever et partir plus tôt au travail», a déclaré une autre habitante.

De nombreux petits séismes d'une magnitude inférieure à celui de Rennes sont régulièrement enregistrés en France au niveau des Pyrénées et des Alpes.

Interpellation d'un Britannique avec «trois obus» dans ses bagages

Un Britannique a été interpellé mercredi à la gare maritime de Ouistreham, dans le nord-ouest de la France alors qu'il tentait d'embarquer pour l'Angleterre avec «trois obus» dans ses bagages, selon la gendarmerie française. La gare maritime a été évacuée pour permettre l'intervention des démineurs

après la découverte par les douaniers de «trois tête d'obus» transportées par cet homme d'une quarantaine d'années, se présentant comme un collectionneur. L'homme a été remis mercredi soir aux gendarmes de Caen qui vont vérifier l'origine des obus et leur destination», a précisé l'officier de communica-

tion de la gendarmerie Sylvain Briand. Le ferry arrivant d'Angleterre, à bord duquel le collectionneur voulait embarquer, a dû être dérivé le temps que les démineurs interviennent, selon la compagnie Brittany Ferries, qui souligne que l'opération n'a entraîné aucun retard important pour les passagers.

NAUFRAGE D'UNE EMBARCACTION DE ROHINGYAS: Plus de 60 morts (OIM)



Le bilan du naufrage d'une embarcation de réfugiés rohingyas en provenance de Birmanie, jeudi près du Bangladesh s'élève probablement à plus de 60 morts, a annoncé hier l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). «Vingt-trois personnes sont confirmées mortes (...). Quarante sont portées disparues et présumées noyées», a déclaré le porte-parole de l'OIM Joel Millman à des journalistes à Genève. «Le bilan final se situera aux environs de soixante

morts», a-t-il ajouté, alors qu'un précédent bilan faisait état de 19 décès.

Des survivants du naufrage ont raconté à du personnel de l'OIM que le bateau transportait environ 80 personnes, dont une cinquantaine d'enfants, des Rohingyas fuyant les persécutions dont cette minorité musulmane fait l'objet dans l'Etat Rhakine, en Birmanie. «Les survivants ont raconté avoir passé toute la nuit en mer, sans nourriture», a expliqué M. Millman.

Selon des témoins cités par des médias, l'embarcation a coulé à quelques encablures de la terre ferme, victime de pluies torrentielles et de vents violents dans le golfe du Bengale.

Le «capitaine» du bateau, soupçonné d'être un trafiquant d'êtres humains, est également porté disparu et donné pour mort, a ajouté M. Millman, précisant qu'il n'était pas inclus dans le bilan de l'OIM qui ne prend en compte que les réfugiés.

AUSTRALIE La disparition du mystérieux tigre de Tasmanie due à la sécheresse

Des scientifiques ont annoncé jeudi que la disparition du tigre de Tasmanie du continent australien fut probablement provoquée par la sécheresse et non par les chasseurs aborigènes ou les chiens sauvages.

Le mystérieux marsupial, également connu sous l'appellation thylacine, était jadis très répandu en Australie. Mais il a totalement disparu du continent il y a environ 3.000 ans.

Le thylacine avait résisté sur l'île de Tasmanie, dans le sud de l'Australie, jusqu'en 1936. A cette date, le dernier spécimen connu était mort dans un zoo de Hobart. Les autres tigres de l'île avaient été exterminés par la chasse intensive.

Sur le continent, les scientifiques estimaient jusqu'à présent que l'animal avait été victime des chiens sauvages – ou dingos – introduits par les navigateurs il y a peu près 3.500 ans. Mais il n'y a jamais eu de dingos en Tasmanie. Une autre théorie suggère que les chasseurs aborigènes avaient eu raison du tigre de Tasmanie, l'un des animaux les plus mythiques de l'Australie.

Certains refusent de croire que ce marsupial, qui ressemble à un chien et présente des rayures sur le dos, a réellement disparu. Ils signalent régulièrement sa présence sur des sites dédiés, mais celle-ci n'a jamais été vérifiée.

Mais une étude publiée cette semaine par le Journal of Biogeography, réalisée à partir d'ADN anciens extraits d'os fossilisés et de spécimens de musée, a conclu que leur disparition sur le continent était probablement consécutive à la sécheresse.

Les chercheurs du Centre d'ADN ancien (ACAD) de l'Université d'Adélaïde ont créé la plus importante base de données d'ADN de thylacine existant à ce jour, avec 51 nouvelles séquences de génome, et s'en sont servi pour étudier l'évolution des populations à travers l'Histoire.

«L'ADN ancien nous raconte que l'extinction fut rapide sur le continent, par le résultat de facteurs intrinsèques comme la consanguinité et la perte de diversité génétique», écrit Lauren White.

Jusqu'à 3.000 ans en arrière, une population importante et diversifiée de tigres vivaient dans le sud de l'Australie. Puis, des sécheresses provoquées par le système météorologique El Nino ont vraisemblablement décimé les populations, selon les chercheurs.

«On a aussi trouvé des signes d'effondrement de la population et de perte de la diversité génétique en Tasmanie à la même période», explique Jeremy Austin, directeur adjoint du ACAD.

«La Tasmanie a dû être protégée dans une certaine mesure de ce climat plus chaud et plus sec par sa pluviométrie plus importante, mais il apparaît que cette population a aussi subi les effets d'El Nino avant de s'en remettre».

Le courant équatorial El Nino est périodique et provoque des hausses de température dans le Pacifique. En Australie, il peut provoquer des sécheresses dans des endroits normalement humides.

APS

VOLCAN À BALI: La fumée s'épaissit, le nombre d'évacués augmente



La fumée blanche qui s'échappe d'un volcan à Bali s'est épaissie ces derniers jours, faisant craindre une possible éruption, alors que le nombre d'habitants évacués sur l'île la plus touristique d'Indonésie dépasse 136.000, ont indiqué hier les autorités. Le mont Agung, à un peu plus de 3.000 mètres d'altitude et situé à environ 75 kilomètres des principales destinations touristiques de Kuta et Seminyak, gronde depuis le mois d'août et pourrait entrer en éruption pour la première fois depuis 1963. L'activité sismique restait élevée vendredi, avec 165 secousses enregistrées entre minuit et midi, a indiqué l'Observatoire indonésien de volcanologie et des risques géologiques.

Une semaine après avoir déclaré le niveau d'alerte maximale, la situation autour du mont Agung reste critique et instable», a déclaré Kasbani, directeur de l'observatoire, qui n'a qu'un patronyme. Les vapeurs d'acide sulfurique qui s'échappent du cratère depuis trois jours – plus épaisses qu'au début du mois – montrent que la situation évolue, a déclaré un autre volcanologue, Gede Suadikhan.

Ce matin (vendredi), la vapeur sortait du cratère comme de la fumée d'une cheminée d'usine»,

rendant la possibilité d'une éruption «plus réelle», a-t-il ajouté. Ces derniers jours, 136.346 habitants au total ont été évacués, selon des responsables locaux. Les autorités recommandent de rester à plus de neuf kilomètres du cratère du volcan, loin des zones touristiques. Environ 62.000 personnes vivaient dans la zone de danger avant les évacuations, selon l'agence nationale de gestion des catastrophes naturelles, mais des habitants établis à l'extérieur ont aussi quitté leur domicile par crainte d'une éruption. L'aéroport international de Denpasar, la capitale de Bali, qui accueille chaque année des millions de touristes, n'est pas affecté pour le moment.

Mais les autorités aéroportuaires surveillent de près la situation et anticipent l'éventualité d'une fermeture, a dernière éruption du mont Agung remonte à 1963. Le volcan avait craché des cendres jusqu'à Jakarta, à environ 1.000 km. Plusieurs éruptions avaient alors fait près de 1.600 morts au total. Indonésie est un archipel d'Asie du Sud-Est situé sur la «ceinture de feu» du Pacifique, où la collision de plaques tectoniques provoque de fréquentes séismes et une importante activité volcanique.

INDE: Au moins 15 morts dans une bousculade à Bombay

Au moins 15 personnes ont péri vendredi dans une bousculade dans une gare de Bombay à l'heure de pointe, a indiqué un responsable de la municipalité indienne. «Quinze personnes ont été déclarées mortes des suites de leurs blessures», a déclaré Tanaji Pawar, porte-parole de l'autorité de gestion des catastrophes de Bombay. Ce bilan est susceptible de s'alourdir, a-t-il prévenu. La bousculade, dont la cause n'était pas connue en l'état, est survenue sur une passerelle. Les autorités recensaient au moins cinq blessés graves. Les trains locaux sont la colonne vertébrale du transport urbain à Bombay, mégapole de 20 millions d'habitants.

TCHAD : Crash d'un Mirage 2000 français, pas de victimes

Un avion de l'opération militaire française Barkhane s'est écrasé, sans faire de victime, après avoir raté son décollage à l'aéroport Hassan Djamouss dans la capitale tchadienne, N'Djamena, a-t-on indiqué jeudi de source aéroportuaire.

L'appareil, un Mirage 2000N, a

percuté vers 8h00 (7h GMT) le mur de l'aéroport près du ministère des Travaux publics avant de prendre feu, a-t-on précisé. Les deux pilotes à bord ont pu s'éjecter de l'avion à temps et l'un d'entre eux serait légèrement blessé.

L'avion rentrait en France après deux mois passés sur la base fran-

çaise dans le cadre d'une relève prévue.

L'aéroport international Hassan Djamouss, en plein cœur de N'Djamena, jouxte la base militaire française qui abrite aussi le commandement de l'opération Barkhane, lancée en août 2014 pour lutter contre les groupes armés dans le Sahel.

SELON UNE ÉTUDE PUBLIÉE JEUDI Les anciens rugbymen de haut niveau souffrent davantage de problèmes articulaires

Les anciens rugbymen de haut niveau, un sport où les blessures sont fréquentes, ont plus de risque de développer de l'arthrose, une ostéoporose ou d'avoir besoin d'une prothèse de hanche ou de genou que le reste de la population, selon une étude publiée jeudi.

L'équipe de chercheurs britannique a examiné via un questionnaire l'état de santé de 259 anciens joueurs de rugby de l'équipe nationale d'Angleterre ou des universités d'Oxford et de Cambridge, aujourd'hui âgés de plus de 50 ans, selon leur article, publié dans la revue *Scientific Reports*.

Ils ont comparé les réponses avec celles d'environ 5.000 participants à une grande enquête de santé britannique sur le vieillissement. Résultat: les anciens adeptes du ballon ovale sont quatre fois plus nombreux à souffrir d'arthrose, une dégradation du cartilage qui recouvre les extrémités des os au niveau des articulations.

Et ils sont six fois plus nombreux à porter une prothèse articulaire, le plus souvent de hanche ou de genou.

Les chercheurs de l'université de Cambridge ont également trouvé chez les rugbymen presque trois fois plus de cas d'ostéoporose, une perte de la résistance des os qui prédispose aux fractures. Mais ils soulignent que cela pourrait venir du fait qu'ils sont mieux suivis médicalement et donc davantage diagnostiqués. Les problèmes de mobilité et les douleurs sont par ailleurs deux fois plus fréquents parmi les anciens rugbymen.

Ils sont aussi deux fois plus à avoir souffert d'anxiété au cours de leur vie, mais au



moment du questionnaire, les ex-sportifs, qui avaient 60 ans en moyenne, n'étaient pas plus anxieux que le reste de la population. On peut faire l'hypothèse que la fréquence plus élevée de l'anxiété au cours de la vie s'explique par «des diagnostics survenus au moment de leur transition, lorsqu'ils ont quitté le sport de haut niveau», a estimé Madeleine Davies, l'une des auteurs de l'étude.

Elle ajoute qu'ils n'ont pas trouvé davantage de cas de démence, un syndrome favorisé selon certaines études par les blessures

et les chocs répétés à la tête.

Les anciens rugbymen ont en revanche nettement moins d'hypertension et de diabète, un résultat qui pourrait provenir de leur niveau d'activité physique plus élevé que la moyenne, avancent les auteurs.

Les sportifs étudiés pratiquaient à une époque où le rugby était un sport amateur, et il faudrait voir si ces résultats se vérifient depuis le début de l'ère du rugby professionnel, qui a vu évoluer les règles du jeu et le physique des joueurs, ajoutent-ils.

SELON L'OMS Près de la moitié des avortements dans le monde ne sont pas assez sûrs

Près de la moitié des avortements réalisés chaque année dans le monde (25,5 millions sur un total de 55,7) ne s'effectuent pas dans des conditions de sécurité sûres, s'inquiète l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans une étude publiée jeudi.

Parue dans la revue *The Lancet*, cette étude «souligne le besoin de garantir un accès sûr à l'avortement tel que la loi le permet (selon les pays, ndlr), en particulier dans les pays à faible revenu, et la nécessité de remplacer les méthodes peu sûres par des méthodes sûres», selon ses auteurs.

L'étude a été menée par l'OMS en partenariat avec l'institut américain Guttmacher, spécialisé dans le contrôle des naissances.

Les auteurs de l'étude ont utilisé une échelle de trois niveaux pour évaluer le plus finement possible les pratiques d'avortement: «sûres», «moins sûres» et «les moins sûres».

Quelque 55% (30,6 millions) des avortements pratiqués entre 2010 et 2014 dans le monde sont considérés comme sûrs, c'est-à-dire réalisés par un personnel formé et selon une méthode recommandée par l'OMS (administration de médicaments, aspiration...).

Quelque 30,7% (17,1 millions) des avortements sont considérés comme «moins sûrs». C'est le cas s'ils sont réalisés par un personnel formé mais avec une méthode datée (comme par exemple le curetage), ou à l'inverse avec des moyens sûrs (dont l'usage du misoprostol, un médicament largement utilisé) mais en l'absence de personnel compétent. Au bas de l'échelle, on trouve les avortements «les moins sûrs» (14,4%, soit 8 millions), car réalisés par des gens qui ne sont pas formés et utilisent des méthodes dangereuses et/ou invasives (ingestion de substances caustiques, insertion de corps étrangers, utilisation de breuvages traditionnels...).

La proportion d'avortements «sûrs» est de 25% ou moins dans la plupart des régions d'Afrique et d'Amérique Latine.

Cependant, en Amérique Latine, la plupart des avortements considérés comme pas suffisamment sûrs figurent dans la catégorie «moins sûrs», et non «les moins sûrs», contrairement à l'Afrique. Dans les pays développés, 87,5% des avortements sont considérés comme «sûrs».

L'exception notable est l'Europe de l'Est, où la proportion des avortements considérés comme pas suffisamment sûrs est plus élevée qu'en Europe de l'Ouest (14,2% contre 6,5%), «sans doute en raison de la persistance de pratiques médicales datées comme le curetage».

«La plus haute proportion d'avortements sûrs est observée dans les pays où les lois sont les moins restrictives, qui ont un haut niveau de développement économique et des infrastructures de santé développées», note l'auteur principal de l'étude, le docteur Bela Ganatra de l'OMS.

APS

ZIKA: Une mutation en 2013 à l'origine des malformations congénitales



Le virus Zika, principalement transmis par le moustique, est apparu il y a plusieurs décennies mais il n'est que depuis peu à l'origine de malformations congénitales en raison d'une mutation remontant vraisemblablement à 2013, ont révélé jeudi des chercheurs.

Dans une étude publiée dans le journal américain *Science*, ces chercheurs expliquent pour la première fois comment un virus autrefois relativement inoffensif est devenu une menace pour la santé publique mondiale.

Une seule mutation survenue

autour de 2013 dans l'une des protéines du virus, appelée prM, serait à l'origine des graves malformations du fœtus constatées, selon l'étude. Ce changement intervenu dans la couche protectrice du pathogène a rendu le virus plus susceptible de tuer les cellules cérébrales en développement chez la souris et l'homme, ont montré des expériences.

Cette mutation, connue sous le nom de code S139N, fait partie des «nombreux changements» qu'a connus le génome du virus entre 2010 et 2016, selon l'étude.

Repéré pour la première fois en 1947 en Ouganda sur un singe, le Zika est à l'origine d'infections humaines dans plusieurs pays africains et asiatiques à partir des années 1970.

Les premières épidémies sont

signalées en 2007 en Micronésie, puis en 2013-2014 en Polynésie française. En 2015, des souches appartenant à la lignée asiatique apparaissent au Brésil, avant de s'étendre à une quarantaine de pays du continent américain.

Aujourd'hui, le virus s'est propagé dans 84 pays. Il se transmet par des piqûres de moustique ou des rapports sexuels et est particulièrement dangereux pour les femmes enceintes. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a retiré en novembre 2016 le statut d'urgence de santé publique de «portée mondiale» du virus, lié à de graves anomalies cérébrales chez les nourrissons.

Plusieurs dizaines de vaccins sont actuellement à l'étude, mais aucun ne sera disponible avant 2020, selon l'OMS.

MADAGASCAR La peste tue 19 personnes

La peste a tué 19 personnes depuis deux mois à Madagascar, a déclaré jeudi le ministre malgache de la Santé publique de Lalatiana Andriamananjato lors d'un point de presse.

«Au total, 104 personnes à Madagascar sont suspectées d'être infectées par la peste bubonique et la peste pulmonaire, dont 19 décès», a ajouté le ministre.

«Ces cas ont été identifiés dans 18 des 119 districts à Madagascar du 1er août 2017 au 27 septembre 2017», a-t-il révélé.

M. Andriamananjato a ajouté que les médicaments suffisent à soigner les malades de la peste, de même que le budget de son département pour faire face aux épidémies avec le soutien de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Exhortant la population malgache à se précipiter vers un hôpital proche en cas de maladie étrange, le directeur du Partenariat sous le ministère de la Santé Hery Randriamananjato a souligné que le



soin de la peste est gratuit à Madagascar.

Le directeur de la lutte contre la peste sous le ministère de la Santé, Marcellin Randrema a expliqué de son côté que les familles des victimes n'osent pas déclarer le cas de la peste à l'hôpital par crainte d'enterrer leur famille en dehors de leur tombe ancestrale. Un fait qui répande le virus de la peste très rapidement dans le pays.

M. Randrema a fait savoir qu'une personne tuée par la peste ne peut être déterrée de son tombeau avant sept ans, mais les malgaches pratiquent le «famadihana» (retournement des morts) même tous les trois, cinq ans ou sept ans.

Arthur Lamina, responsable de la lutte contre la peste au sein de l'OMS, a déclaré que l'agence onusienne fait de son mieux pour aider le gouvernement de Madagascar à prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter ou atténuer la propagation de la peste au sein du pays.

Bien choisir son miel

Un trésor de bienfaits, le miel ! Du moins, à condition qu'il soit de bonne qualité. Car, dans les magasins, le meilleur côtoie souvent le pire. Tout ce qu'il faut savoir pour ne pas se tromper.

1. Qu'est-ce qu'un bon miel ?

Sur l'étiquette, cherchez la mention «récolté et mis en pot par l'apiculteur». Sinon, la traçabilité devient floue... Mille fleurs, lavande ou thym, c'est ensuite une question de goût, tous les miels ayant un «socle» de propriétés identiques : stimulant, cicatrisant, antimicrobien, boosteur d'immunité, favorisant l'absorption des minéraux (calcium, magnésium).

La ténacité (ivoire (tilleul), brune (bruyère) ou jaune (tournesol) est liée aux pigments de la plante butinée : plus elle est foncée, plus le miel renferme de flavonoïdes antioxydants.

2. Bio, c'est vraiment un plus ?

Pourquoi pas, mais l'abeille est un filtre naturel. Si elle butine une fleur traitée, elle meurt avant de rentrer à la ruche. Le label AB (Agriculture biologique) porte surtout sur les techniques apicoles (traitement des ruches sans chimique, pas de nourrissage des abeilles au sucre ni au glucose, etc.).

3. Faut-il vérifier son origine ?

Dramatique, la législation française garantit un produit très contrôlé, mais ce n'est pas le cas

partout dans le monde. Évitez les mélanges et les miels d'origine floue ou inconnue, préférez les locaux ou ceux originaires d'un pays européen (protégés par une législation bien établie).

4. Pot en verre ou flacon en plastique ?

En verre. Le plastique de médiocre qualité peut contenir du bisphénol A ou des phthalates (des polluants qui perturbent la fertilité). Ceux-ci pourraient migrer dans le miel par contact. Si ça «sent le plastique» quand vous ouvrez votre pot, gare.

5. Peut-on en donner aux bébés ?

L'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation), comme l'OMS (Organisation mondiale de la santé), le déconseillent aux enfants de moins de un an. «C'est parce que certains miels d'importation (hors communauté européenne) peuvent comporter les spores du botulisme de type A, responsables de troubles neurologiques graves», explique Françoise Sauvager. Les miels français n'en contiennent pas ou, fait rarissime (il faudrait que le miel soit en contact avec de la terre), de type B (beaucoup moins dangereux). Mais le miel de qualité est un excellent aliment pour bébé.



6. Liquide ou solide ?

Seul le miel d'acacia reste liquide. Les autres se liquéfient ou se solidifient selon la température de stockage (un miel de qualité cristallise sous 14 °C, s'il reste

liquide à cette température, il est suspect). Si vous souhaitez liquéfier votre produit sans dommage, placez-le près d'un radiateur, mais ne le chauffez pas à plus de 40° C ou au micro-ondes, trop violent. Plus le miel est chauffé, plus

son taux de HMF (hydroxy-méthyl-furfural) augmente, témoin d'une dégradation des enzymes et des antioxydants du miel. Trop vieux, il subit aussi cette dégradation : ne le stockez pas des années !

7. D'où vient l'engouement pour le miel de manuka ?

Ce miel, originaire de Nouvelle-Zélande, est très riche en MGO (Méthylglyoxal), un composé naturel présent dans d'autres aliments (miels, café, cacao...), aux propriétés cicatrisantes et antimicrobiennes. «Cela dit, en France, nous avons le miel de thym pour cicatriser les plaies (il est employé dans le service de chirurgie viscérale, CHU de Limoges), d'eucalyptus contre les maladies respiratoires, de bruyère contre les infections urinaires...», rappelle Françoise Sauvager. Et puis, ce miel précieux venu des antipodes est assez onéreux.

8. Connaissez-vous le miel frais ?

Au printemps, cherchez du miel frais (uniquement chez l'apiculteur). Récolté dans les 30 jours précédents, il est riche en lactobacilles, des ferments probiotiques comparables à ceux du yaourt, bons pour la santé intestinale.

Ados : boire du café stimule leur mémoire

La consommation modérée de café chez les adolescents, en particulier chez les jeunes filles, amplifierait les capacités cognitives.

Le petit noir a décidément la cote. Alors que depuis les années 70, la consommation de café a connu une croissance exponentielle de 70 %, plusieurs études justifient cet engouement en énumérant les bienfaits. Boire deux à trois tasses de café par jour renforcerait la vigilance, rendrait plus optimiste, préviendrait la récurrence du cancer du sein. Le café grec permettrait même de vivre plus longtemps. Cette fois-ci, l'étude américaine s'est intéressée aux effets d'une consommation modérée de caféine sur les adolescents au sens large (sous forme de café, de boisson énergisante, ou de soda). Les conclusions ont été présentées à une conférence de la Nutrition de l'American Society for Experimental Biology. Le P. Jennifer Temple de l'Université de Buffalo, a analysé l'effet de la



caféine sur 96 adolescents garçons et filles quand il s'agissait de passer des tests de mémoire ou des tests cognitifs. Certains ont consommé du placebo, d'autres de la caféine.

Résultat, les ados consommateurs de caféine ont obtenu de meilleurs scores aux tests de mémoire. Les jeunes filles en parti-

culier ont répondu encore plus positivement à la caféine que les garçons à certains moments de leur cycle menstruel. Pour la chercheuse, ces différences de réaction à la caféine selon le sexe pourraient aider à développer de nouveaux traitements contre les addictions à la drogue basés sur le sexe.

Un remède miracle contre les cheveux gris

Adieu les cheveux gris ! Un traitement miracle pour repigmenter les cheveux et la peau vient d'être découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques.

Un nouveau traitement pourrait bouleverser la vie des personnes souhaitant cacher leurs cheveux grisonnants ou traiter la peau en cas de vitiligo, cette maladie caractérisée par une dépigmentation de l'épiderme. Découvert par des chercheurs hollandais, allemands et britanniques, et annoncé par la revue scientifique *The FASEB Journal*, le composé en question, une enzyme catalase modifiée, agit en inversant le stress oxydatif responsable de la décoloration des cheveux et la dépigmentation de la peau. «À ce jour, il ne fait aucun doute que la perte soudaine de la pigmentation de la peau et de la couleur des cheveux peut affecter les personnes à plusieurs niveaux», affirme l'auteur de l'étude, Karin Schall-

reuter, avant d'ajouter que «l'amélioration de la qualité de vie après une repigmentation totale ou partielle a été documentée». Les recherches ont été menées sur 2 411 patients atteints de vitiligo. En rétablissant leurs niveaux d'enzymes antioxydantes, les scientifiques ont réussi à pigmenter la peau et les cils des patients. Pour le moment, la date de mise sur le marché du produit n'a pas encore été annoncée.



Minceur : pourquoi il ne faut pas faire ses courses quand on a faim

Vous arrive-t-il d'aller au supermarché alors que votre estomac crie famine ? Grave erreur ! Cette fâcheuse habitude vous pousserait à acheter compulsivement des produits plus sucrés.

Si vous voulez éviter les grignotages intensifs et les kilos superflus, évitez d'aller faire vos courses l'estomac vide. Des chercheurs américains de l'Université de Cornell confirment dans un article du *Journal for the American Medical Association* ce qu'on avait déjà constaté dans les rayons alimentaires : quand nous avons faim, il nous est plus difficile de faire des choix alimentaires raisonnables et de résister à l'appel des produits sucrés.

Pour le vérifier les chercheurs ont fait appel à 68 volontaires à qui ils ont demandé de ne rien manger pendant cinq heures. Ils ont ensuite été divisés en deux groupes. Un premier groupe a pu manger des biscuits salés pour couper leur faim tandis que le second n'était toujours pas autorisé à manger. Ensuite on leur a demandé d'aller sur le site Internet d'un supermarché pour faire des courses alimentaires. Sans surprise, le second groupe a acheté en moyenne plus de produits riches en calories que le premier groupe qui avait calmé sa faim.

Faites vos courses de préférence après manger

Dans une seconde expérience, les chercheurs ont comparé le contenu des achats alimentaires de consommateurs allant au supermarché entre 13 et 16 heures et de ceux faisant leurs courses entre 16 et 19h. Ces derniers se sont rebaissés sur plus de produits riches en sucres et en gras que les premiers qui ont fait leur course après le déjeuner.

Moralité, pour rester mince, faites plutôt vos courses quand vous êtes rassasiés après le déjeuner.

Addiction : un vaccin prometteur contre la dépendance à l'héroïne

Testé sur des rats, ce vaccin empêche la drogue d'atteindre le cerveau. Associé à d'autres traitements, il pourrait aider les héroïnomanes à se défaire de leur dépendance.

Pour l'instant ce n'est qu'un vaccin expérimental mais si son efficacité se vérifie lors des essais cliniques chez les humains, il pourrait soigner les toxicomanes dépendants à l'héroïne. Plus de 10 millions de personnes dans le monde pourraient ainsi être concernées par cette avancée mise au point par le professeur Kim Janda, du groupe de recherche sur la toxicomanie à l'Institut de recherche Scripps (Tsri) en Californie.

Mais comment ce vaccin arrive-t-il à débarrasser le consommateur de son addiction à l'héroïne ? C'est là toute la prouesse des chercheurs qui ont réussi à surmonter la difficulté à cibler l'héroïne, une drogue qui se désintègre rapidement dans le sang. L'héroïne se métabolise très vite et se transforme en une substance appelée 6-acétylmorphine, qui va dans le cerveau et provoque la plupart des effets de la drogue», explique Kim Janda. Les chercheurs ont rusé avec la taille des molécules des drogues, trop petites pour être ci-



blées par un vaccin. Pour cela, ils ont accroché des morceaux de molécule d'héroïne à des protéines plus grandes capables de faire réagir le système immunitaire. Ce

vaccin a eu pour effet d'empêcher les rats de consommer de plus en plus d'héroïne.

«Le vaccin sera administré aux héroïnomanes avec d'autres traite-

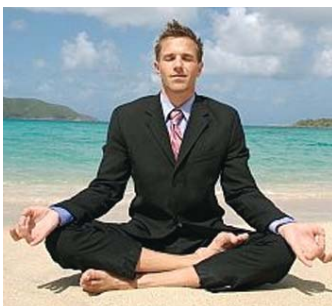
ments» pour briser l'accoutumance, précise l'étude parue dans les *Comptes rendus de l'Académie américaine des sciences*.

La relaxation, ça détend aussi vos gènes !

La pratique de la relaxation, que ce soit par le yoga, la respiration ou tout autre méthode, stimule les gènes qui luttent contre le stress et l'anxiété.

Méditez, c'est bon pour la santé ! Plusieurs études ont déjà souligné les bienfaits de la méditation sur la santé. Une étude du Wisconsin a prouvé que 8 semaines de méditation intensive permettent au corps de renforcer son système immunitaire en développant la production d'anticorps.

Une nouvelle étude parue dans *Plus One* met en évidence les bénéfices génétiques sur le long terme de la pratique d'une méthode de relaxation. Le Dr Herbert Benson, directeur émérite du Benson-Henry Institute et professeur de médecine à la Harvard Medical School aux États-Unis, a observé les bienfaits de la relaxation sur 52 patients à la fois novices et adeptes de ces techniques zen. Les débutants ont suivi deux séances de relaxation. Un échantillon de sang a été prélevé avant et après les séances afin de comparer les changements moléculaires. À l'issue du test, plusieurs modifications ont été constatées au niveau des gènes. Les gènes relatifs aux mitochondries qui jouent un rôle central dans le métabolisme énergétique cellulaire sont apparus plus «sta-



bles» et plus «résilients» après la méditation. «Cela fait sens, explique un des chercheurs, puisque nous savons que les personnes qui méditent sont de meilleure humeur, ont plus d'énergie et dorment mieux que les autres».

Des résultats dès deux mois de pratique

Les gènes associés à la production d'insuline étaient aussi affectés par la relaxation, en boostant cette hormone également impliquée dans le processus énergétique, l'insuline facilitant la pénétration du glu-

cose dans les cellules et les mitochondries. Les chercheurs ont aussi constaté une moindre activité des gènes associés à l'inflammation, des gènes dont l'activité est généralement importante chez les personnes souffrant d'hypertension, de cancer ou de maladie cardiaque. Bonne nouvelle, pour profiter des bénéfices de la relaxation, pas besoin de pratiquer pendant dix ans. Après deux mois de pratique, les changements commencent à se faire sentir. Mais le mieux reste de méditer dans la durée, rappellent les chercheurs.

EPILEPSIE Des avancées qui donnent de l'espoir

Des récentes études portant sur l'épilepsie ont permis de découvrir qu'une injection de cellules cérébrale peut calmer les crises. Parallèlement, un nouveau dispositif a été mis au point pour en prédire l'arrivée. Une nouvelle étude des chercheurs de l'université de San Francisco, aux États-Unis, donne de l'espoir à 40% des personnes souffrant d'épilepsie qui ne répondent pas aux traitements. Les chercheurs sont parvenus à arrêter les crises chez des souris adultes atteintes d'une forme sévère d'épilepsie en leur transplantant un certain type de cellules dans le cerveau.

Cette maladie, qui touche plus de 60 millions de personnes dans le monde, se manifeste par des crises avec des contractions musculaires et une perte de connaissances entraînant souvent une chute et, parfois, des blessures. L'étude, publiée dans la revue *Nature Neuroscience* du 5 mai et complétée par une autre parue dans *Cell Stem Cell*, laisse espérer que les thérapies cellulaires sont efficaces dans le traitement de l'épilepsie tout comme pour d'autres troubles neurologiques.

Le professeur Mark Cook, chef du service de médecine à l'Université de Melbourne, en Australie, et les chercheurs de l'entreprise NeuroVista aux États-Unis ont mis au point récemment un nouveau dispositif composé d'un implant et d'un boîtier permettant de prédire à 65% l'arrivée d'une crise. De quoi bouleverser le quotidien des personnes touchées par l'épilepsie, deuxième maladie neurologique la plus fréquente après l'AVC.

ANGOLA: Le nouveau président Lourenço nomme son premier gouvernement

Le nouveau président angolais Joao Lourenço a nommé jeudi soir son premier gouvernement composé de trente ministres, dont neuf conservent les portefeuilles qu'ils détenaient déjà sous la présidence de son prédécesseur Jose Eduardo dos Santos.

Parmi ces ministres maintenus à leur poste figure en premier lieu celui des Finances Augusto Archer Manguera, nommé il y a un an pour tenter de relancer l'économie d'un pays en crise victime de la chute des cours du pétrole, sa principale source de revenus.

Les ministres de l'Intérieur, de l'Industrie ou de l'Agriculture sont également confirmés dans leurs fonctions, selon le décret publié par la présidence.

Plusieurs anciens ministres ont également pris du galon dans la nouvelle équipe. Le général et ancien vice-ministre de la Défense Salviano de Jesus Sequeira, a été promu ministre et l'ex-secrétaire d'Etat aux Relations extérieures Manuel Domingos Augusto est devenu ministre plein.

Même chose pour l'ex-secrétaire d'Etat à l'Administration du territoire Adam Almeida, responsable de l'organisation du dernier scrutin jugé frauduleux par l'opposition, qui a été nommé ministre du Territoire et de la Réforme de l'Etat.

Lui-même ancien ministre de la Défense, M. Lourenço, 63 ans, a été investi mardi chef de l'Etat après la large victoire obtenue par son parti, le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA, au pouvoir depuis l'indépendance en 1975) aux élections générales du 23 août dernier.

Il a succédé à M. Dos Santos, 75 ans, qui a pris sa retraite après avoir régné sans partage sur l'Angola pendant trente-huit ans.

Lors de son discours d'investiture, le nouveau chef de l'Etat a fait de la relance de l'économie sa priorité en s'engageant à «promouvoir la stabilité, le bien-être et le progrès social de tous les Angolais» et à lancer des «politiques d'emploi et de lutte contre la pauvreté».

LIBYE Nouvelles frappes américaines contre l'Ei



L'armée américaine a mené deux nouvelles frappes de précision en Libye visant le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI), tuant «plusieurs» de ses combattants, a annoncé jeudi le commandement américain pour l'Afrique (Africom) dans un communiqué.

Ces bombardements ont été menés mardi à environ 160 km au sud-est de la ville de Syrte, sur la côte méditerranéenne, a précisé le communiqué.

Dimanche, le Pentagone avait annoncé les premières frappes en Libye depuis l'investiture du président Donald Trump le 20 janvier. Les dernières avaient eu lieu quelques jours avant que Barack Obama ne quitte la Maison Blanche. Elles visaient déjà la région de Syrte et avaient tué «plus de 80 terroristes», selon le Pentagone. «L'Ei et Al-Qaïda profitent de zones non gouvernées en Libye pour établir des sanctuaires destinés à préparer, inspirer et diriger des attentats terroristes, à recruter des combattants terroristes étrangers et à faciliter leurs mouvements, ainsi qu'à lever et à utiliser des fonds pour financer leurs opérations», a souligné jeudi l'Africom.

SAHARA OCCIDENTAL: «Baba Mustapha Ould Sayed sera présent dans nos mémoires»

L'association des Amis de la République arabe sahraouie démocratique en France (AARASD) a exprimé sa profonde tristesse jeudi suite au décès du Baba Mustapha Ould Sayed, l'un des fondateurs du Front Polisario, assurant qu'«il sera présent dans les mémoires».

«Nous venons d'apprendre ce jour, la nouvelle du décès de Baba Sayed. Nous en sommes profondément tristes», a écrit l'AARASD dans un communiqué, rappelant que «depuis plusieurs années, il luttait contre une terrible maladie».

«L'Association des Amis de la RASD, ses responsables et nombre de ses militants en sont profondément émus parce qu'ils se souviennent de la place qu'il avait prise en France dans les années 90 quand il y était Représentant du Front Polisario en France», a-t-on ajouté.

«En très étroite coopération avec le CA de l'Association et son Bureau, il a pendant ces années-là, fait exister une forte présence politique du Polisario en France. Il a favorisé nombre d'initiatives humanitaires et de développement et a engagé les meilleurs contacts avec la presse française», a-t-on rappelé, indiquant que «quelques années plus tard, il a tenté de faire connaître une parole d'intellectuel à travers la création de l'Institut de la Saquié El Hamra et du Rio de Oro».

«Il était avec nous au Mans à la Conférence européenne de soutien au



peuple sahraoui de 2010 où il assurait la traduction du Président Mohamed Abdelaziz», a ajouté l'association, relevant qu'«une nouvelle Conférence se prépare en France à Vitry-sur-Seine, à l'Assemblée Nationale et à la Sorbonne les 20, 21 et 22 octobre prochain, il sera présent dans nos mémoires».

«Sahraouis, Africains et Européens y seront réunis et plaideront comme Baba Sayed le faisait si bien pour l'In-

dépendance du Sahara occidental», a conclu l'AARASD.

Baba Mustapha Ould Sayed est décédé mercredi à l'âge de 61 ans des suites d'une longue maladie.

Le défunt a entamé son parcours militant dès son jeune âge au sein de l'Union de la jeunesse du Front populaire de libération de Seguiat El Hamra et Rio del Oro (Polisario) où il était en charge des relations extérieures.

MALI: Des sanctions pourraient être instaurées contre ceux qui entravent l'application de l'accord de paix

Des sanctions pourraient être imposées à ceux qui font obstacle à la réalisation de progrès dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, a annoncé jeudi l'Union européenne (UE). «Le Conseil a transposé en actes juridiques les dispositions de la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies 2374 (2017) qui permet d'imposer des sanctions à ceux qui bloquent activement les progrès dans la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali signé en 2015», a indiqué le Conseil de l'UE, qui représente les 28 Etats membres, dans un communiqué.

Le 5 septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, à l'unanimité, une résolution qui crée un régime de sanctions visant à punir les personnes jugées coupables d'entraves au processus de paix et de réconciliation entamé

au Mali en 2015 et dont les «avancées réalisées jusqu'à présent» sont, selon lui, mises en «péril». Les individus et les entités qui seront identifiés par un comité des sanctions des Nations unies, lequel sera secondé par un groupe d'experts, seront tenus pour responsables des activités ou politiques faisant peser une menace sur la paix, la sécurité ou la stabilité au Mali, a prévenu l'UE.

Les sanctions qui pourraient être décrétées vont de l'interdiction de voyager aux gels d'avoirs pour toute personne ou entités se rendant coupables de participation à des hostilités en violation de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ou à des attaques contre les institutions et les forces de défense et de sécurité maliennes, mais aussi contre les forces internationales, y compris les casques bleus de la MINUSMA, la force

conjointe du groupe de cinq pays du Sahel (G5-Sahel) et les missions de l'UE et des forces françaises, a expliqué l'UE. «L'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2374 établissant un régime de sanctions ciblé sur les personnes faisant peser une menace sur l'accord de paix au Mali constitue un élément important et bienvenu pour préserver cet accord», avaient indiqué les services diplomatiques de la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini, dans une déclaration.

L'UE s'est dite, d'ailleurs, «prête» à soutenir la mise en œuvre rapide de la résolution de l'ONU, assurant qu'elle continuera à «travailler ensemble, avec le Mali, pour soutenir la paix, la stabilité et le développement du pays, afin de permettre aux maliens et aux habitants de la région de vivre en paix».

MAROC/HIRAK: Un journaliste britannique expulsé par les autorités marocaines

Un journaliste du quotidien britannique *The Guardian*, Saeed Kamali Dehghan, a été expulsé par les autorités marocaines qui l'avaient interpellé la veille à Al Hoceïma, dans le nord du Maroc, théâtre d'un large mouvement de contestation populaire social pacifique (Hirak), ont rapporté hier plusieurs médias.

Le journaliste qui faisait un reportage sur le Hirak s'entretenait avec des militants à Al Hoceïma mercredi le 27 septembre, a-t-on précisé de mêmes sources.

Interpellé par les autorités mercredi soir, le journaliste a été transféré à Casablanca avant d'être

contraint de prendre un avion, jeudi, à destination de Londres.

Selon les médias, citant un reporter indépendant, «des policiers en civil ont interpellé le reporter d'origine iranienne vers 20h, mercredi, avant de procéder deux heures après, à son transfert à Casablanca».

Dans un tweet publié jeudi, Saeed Kamali Dehghan a relayé un communiqué de *The Guardian*: «Saeed Kamali Saeed Kamali Dehghan se porte bien et est de retour à Londres. Nous sommes surpris qu'on ait dit à un reporter respecté du *Guardian* de quitter le pays, et nous nous renseignons plus en profondeur sur les circons-

tances». Saeed n'est pas le seul journaliste étranger qui couvrirait les événements d'Al Hoceïma à avoir été expulsé par les autorités marocaines. Bien d'autres comme Djamel Allil du quotidien algérien *Al Watan*, José Luis Navazo et Fernando Sanz du *Correo Diplomático*, entre autres ont été expulsés.

Al Hoceïma, située dans la région du Rif, dans le nord du Maroc, est le théâtre depuis plusieurs mois d'un large mouvement de contestation populaire pour des revendications politiques, économiques et sociales.

APS

DÉCOLONISATION:

La 4^e commission entamera son débat général le 2 octobre

La Quatrième Commission chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation entamera lundi prochain à New York son débat général sur la décolonisation qui a enregistré cette année un record de 159 demandes d'audition de pétitionnaires.

La commission qui a approuvé jeudi à New York son programme de travail pour la 72^e session de l'Assemblée générale, a décidé de rajouter un jour à son débat afin de permettre à ce nombre important



de pétitionnaires de s'exprimer.

Le débat qui sera centré sur la question de décolonisation du Sahara Occidental et des autres territoires non autonomes comme les Îles Turques et la Polynésie française, devrait s'étaler jusqu'au 10 octobre. Parmi les pétitionnaires, figure le président de la Polynésie fran-

çaise, le ministre de Gibraltar, le président de la Nouvelle-Calédonie, et le Gouverneur de Guam, a indiqué jeudi le président de la Commission, M. Rafael Dario Ramirez Carreno, du Venezuela.

Commentant la nature sensible des questions examinées par la Commission, Rafael Ramirez a appelé les délégations à entamer

leurs travaux dans un esprit constructif.

Après le débat sur la décolonisation, la commission se penchera du 25 au 30 octobre sur la question des opérations de maintien de la paix et le 31 octobre sur celle des missions politiques spéciales.

La commission prévoit également d'examiner en novembre le dossier de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ainsi que le rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés.

VIOLENCES EN BIRMANIE:

L'ONU enquêtera six mois de plus

L'ONU a prolongé de six mois le mandat de la mission d'établissement des faits en Birmanie chargée d'enquêter sur les violations et autres abus commis dans ce pays, en particulier dans l'Etat Rakhine, selon des médias.

Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a adopté par consensus une résolution en ce sens proposée par l'Union européenne. La Chine s'est «dissociée» de la résolution, mais n'a toutefois pas appelé à ce que le texte fasse l'objet d'un vote.

La mission d'enquête de l'ONU a été établie en mars par l'adoption d'une résolution, par consensus, par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. La Chine s'était déjà dissociée de ce texte. Les enquêteurs étaient censés présenter leur rapport final

en mars 2018, mais le 19 septembre, ils ont demandé une extension de six mois de leur mandat estimant avoir besoin de plus de temps pour réaliser correctement leur travail. Cette demande ayant été validée par le Conseil, les spécialistes devront désormais présenter leur rapport final en septembre 2018.

Les enquêteurs n'ont toutefois pas accès à la Birmanie, qui a souligné à plusieurs reprises son opposition à la tenue de cette enquête. «Nous espérons que le gouvernement comprendra l'avantage de coopérer avec la mission», a déclaré l'ambassadeur estonien, Andre Pung, s'exprimant au nom de l'Union européenne.

Les enquêteurs de l'ONU ont pour mandat l'établissement des faits et

les circonstances concernant les allégations de récentes violations des droits de l'homme par des membres de l'armée et des forces de sécurité, et d'atteintes à ces droits» en Birmanie et notamment dans l'Etat Rakhine où vit la minorité musulmane des Rohingyas.

Traité comme des étrangers en Birmanie, un pays à plus de 90% bouddhiste, les Rohingyas sont apatrides même si certains vivent dans le pays depuis des générations. Le nombre de Rohingyas réfugiés au Bangladesh depuis fin août pour échapper aux violences en Birmanie a franchi la barre du demi-million, selon les Nations unies, soit l'un des plus importants déplacements de population de ce début de XXI^e siècle en Asie.

OCCUPATION

ISRAËLIENNE:

Les Palestiniens indignés par les propos d'un diplomate américain

Les Palestiniens se sont élevés hier contre des déclarations d'un diplomate américain déformant la réalité de l'étendue de l'occupation de la Palestine par Israël.

«Israël est internationalement reconnu comme la puissance occupant 100% de la Palestine, y compris El Qods-Est et ses alentours», a réagi sur les réseaux sociaux l'un des principaux responsables de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), Saëb Arekat.

Il réagissait à des propos du diplomate américain David Friedman prétendant qu'Israël occupe «seulement 2% de la Cisjordanie», intervenant à quelques jours du 50^e anniversaire de l'adoption de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU qui exige le retrait d'Israël des territoires occupés.

Les propos de M. Friedman (ambassadeur américain en Israël) «ne sont pas seulement erronés, mais contredisent la loi internationale, les résolutions des Nations unies et la position américaine historique», a encore indiqué M. Arekat, soulignant que le diplomate américain était en train de «valider les politiques d'occupation et d'annexion du gouvernement israélien».

Pour sa part, Hanane Achraoui, autre dirigeante de l'OLP, a jugé M. Friedman «complètement déconnecté des réalités» et a réclamé dans un communiqué que l'administration américaine lui «réclame des comptes» pour son attitude «moralement répugnante».

M. Friedman avait déjà suscité l'indignation des Palestiniens en septembre en parlant de «prétendue occupation» des Territoires.

Un responsable du Département d'Etat américain avait alors dit que ces propos «ne représentaient pas un changement de la politique américaine». M. Friedman avait déjà affiché ses positions controversées en faveur de la colonisation ou d'un déplacement de l'ambassade américaine à El Qods occupée, en rupture avec la politique historique des Etats-Unis.

BIRMANIE:

Guterres réclame un arrêt des actions militaires, un accès humanitaire

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a réclamé jeudi à nouveau à la Birmanie un «arrêt des opérations militaires» dans l'ouest du pays et «un accès sans entrave pour un soutien humanitaire» notamment à la minorité Rohingya.

Lors d'une allocution devant le Conseil de sécurité, réuni lors d'une rare session publique sur la Birmanie, M. Guterres a aussi réclamé au gouvernement birman d'assurer le retour en sécurité, volontaire, digne et durable» dans leurs régions d'origine des réfugiés ayant fui au Bangladesh.

«La réalité du terrain demande une action --une action rapide-- pour protéger les gens, atténuer les souffrances, empêcher plus d'instabilité, s'occuper des racines du problème et assurer une solution durable», a fait valoir le secrétaire général des Nations unies. La situation est devenue un «cauchemar humanitaire et dans le domaine des droits de l'homme», a-t-il souligné.

Evoquant des témoignages faisant état d'un «recours excessif à la violence et de sérieuses violations des droits de l'homme», de «tirs à l'aveugle», d'une utilisation «de mines» ainsi que de «violences sexuelles», le patron de l'ONU a souligné que c'était «inacceptable».

Cela doit «cesser immédiatement», a-t-il insisté.

Si rien n'est fait pour mettre «un terme à cette violence systématique», elle «risque de s'étendre dans le centre de l'Etat Rakhine où 250.000 musulmans supplémentaires pourraient être contraints de fuir», a aussi relevé M. Guterres.

Il a enfin indiqué qu'une conférence de donateurs se tiendrait le 9 octobre à l'initiative de l'ONU, sans préciser où.

L'exode des Rohingyas de Birmanie a franchi jeudi le cap symbolique du demi-million de réfugiés arrivés au Bangladesh depuis fin août.

APS

IRAK-KURDISTAN

Forte tension aux aéroports du Kurdistan avant la suspension des vols internationaux par Bagdad

Les aéroports d'Erbil et de Souleimaniyeh étaient vendredi sous forte pression quelques heures avant l'arrêt des vols internationaux depuis le Kurdistan irakien, imposé par les autorités irakiennes suite au référendum d'indépendance dans cette région.

A Souleimaniyeh, «il y a foule depuis deux jours. Ceux qui partent sont des étrangers, des Arabes et des Kurdes ayant une autre nationalité», a affirmé Dana Mohammad Saïd, porte-parole de l'aéroport cité par des médias.

«Ceux qui arrivent sont des Kurdes qui se trouvaient à l'étranger pour affaires ou tourisme. Ils rentrent précipitamment pour éviter d'être bloqués à l'étranger, a-t-il dit, précisant qu'après 18h00, il n'y aurait plus que des vols intérieurs.

A Erbil, une centaine de personnes étaient agglutinées aux guichets selon l'agence.

Le panneau d'affichage indiquait que le dernier vol serait pour Vienne à 16h00 (13h00 GMT) mais en revanche ceux pour Ankara à 17h30 et Doha à 19h00 étaient annulés.

Le trafic aérien au Kurdistan dépend de l'Aviation civile à

Bagdad qui avait dit jeudi que la décision pour les vols intérieurs serait prise ultérieurement.

Jeudi, le pouvoir central irakien a décidé la suspension à partir de vendredi 18h00 locales (15h00 GMT) de tous les vols internationaux en provenance et vers les aéroports d'Erbil, la capitale du Kurdistan, et de Souleimaniyeh, au Kurdistan, première mesure concrète de rétorsion après le référendum organisé lundi par les Kurdes sur l'indépendance en dépit de l'opposition du gouvernement irakien et des pays voisins qui comptent des minorités kurdes.

«Tous les vols internationaux, sans exception, de et vers Erbil et Souleimaniyeh cesseront à partir de vendredi à 18h00 (15h00 GMT) après la décision du Conseil des ministres et du Premier ministre Haider al-Abadi», avait annoncé jeudi la directrice de l'aéroport d'Erbil, Talar Faiq Saleh.

Bagdad exigeait des autorités kurdes qu'elles lui remettent le contrôle de leurs deux aéroports. C'est-à-dire que «tout le personnel de sécurité, de l'immigration, des douanes doit être remplacé par des gens de Bagdad», a dit Mme Saleh.

Cette décision de suspendre les vols internationaux pour une période indéterminée a poussé les nombreux étrangers à se précipiter dans les avions encore disponibles. Les étrangers entrent au Kurdistan avec un visa délivré par les autorités kurdes, qui est non reconnu par le gouvernement central, et ils ne peuvent donc se rendre ailleurs en Irak.

Une fermeture prolongée du trafic aérien aurait, en outre, des conséquences potentiellement dramatiques pour les organisations humanitaires.

«Un grand nombre de réfugiés utilisent l'aéroport et nous étions un pont entre la Syrie et l'ONU pour l'envoi de l'aide humanitaire», a expliqué la directrice de l'aéroport d'Erbil, Talar Faiq Saleh. Elle a aussi ajouté que l'aéroport était fréquenté par des membres des forces de la coalition internationale antiterroriste conduite par les Etats-Unis en Irak et en Syrie.

Le ministère des Transports du Kurdistan a demandé dans une lettre au pouvoir central à Bagdad d'ouvrir des négociations sur sa décision au sujet des vols», selon un communiqué.

SELON L'HISTORIEN FRANÇAIS BENJAMIN STORA L'époque du général de Gaulle était la plus violente et la plus sanglante en Algérie

L'historien français Benjamin Stora a affirmé jeudi à Saida que l'époque du général de Gaulle a été «la plus violente et la plus sanglante» en Algérie.

Dans une communication intitulée «Les racines du nationalisme algérien», présentée lors d'une conférence organisée par l'association locale «culture et cinéma» en collaboration avec l'université de Saida, il a souligné que «le plan de Charles de Gaulle pour réprimer la Révolution algérienne a fait 140.000 morts parmi les Algériens durant la guerre de libération».

Benjamin Stora a soutenu que l'indépendance de l'Algérie a été «le fruit de la résistance des Algériens dans les batailles armées qu'ils ont livrées à l'armée française».

Il a, à cette occasion, évoqué son intérêt pour la recherche sur les origines du mouvement national, s'attardant surtout sur la personnalité militante de Messali Hadj, qui revendiquait l'indépendance de l'Algérie depuis les années vingt du siècle dernier.

Messali Hadj a fondé le parti «Etoile nord-africaine en 1925/1926, qui défendait les intérêts matériels, moraux et sociaux des Musulmans de l'Afrique du Nord. En 1929, la France a dissous ce parti à cause de la revendication de Messali Hadj exigeant l'indépendance totale de l'Algérie et il fonda le Parti populaire algérien (PPA) en 1937 jusqu'à 1939, ensuite le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), qui a encadré la lutte du peuple algérien depuis 1946 et qui fut dissout par le gouvernement français.

Messali Hadj mourut en 1974 en France et fut enterré en Algérie plus exactement dans la wilaya de Tlemcen.

A son arrivée mercredi à Oran, l'historien français avait soutenu que l'apaisement des relations algéro-françaises impliquait un «travail de deuil que doit faire la France en acceptant sa défaite et guérir de cette grande blessure qu'a occasionnée l'indépendance de l'Algérie».

«En France, le problème est qu'on n'accepte pas cette défaite», a-t-il déclaré, estimant que plusieurs explications



«complexes et sophistiquées» sont avancées pour maquiller cette défaite, les uns estimant, selon lui, que le général de Gaulle aurait trahi les Français, alors que pour les autres la France a gagné militairement et perdu politiquement.

La France doit accepter sa défaite dans la guerre d'Algérie

L'apaisement des relations algéro-française «implique un travail de deuil que doit faire la France en acceptant sa défaite et guérir de cette grande blessure qu'a occasionnée l'indépendance de l'Algérie», a estimé mercredi à Oran l'historien français, Benjamin Stora.

«En France, le problème est qu'on n'accepte pas cette défaite», a déclaré M.

Stora, lors d'un point de presse organisé à son arrivée en provenance de France à l'aéroport «Ahmed Benbella» (Oran).

«Plusieurs explications complexes et sophistiquées sont avancées pour maquiller cette défaite. Les uns estimant que le général de Gaulle aurait trahi les

Français, alors que pour les autres la France a gagné militairement et perdu politiquement», a-t-il fait savoir.

Selon lui, «autant d'explications qui montrent que la défaite n'a pas encore été acceptée, alors que les faits sont là».

«L'Algérie a gagné son indépendance et la France est partie», a-t-il encore souligné, ajoutant que «les vainqueurs sont vainqueurs et les vaincus sont vaincus et qu'il suffit de l'accepter».

Commentant les déclarations du président français, Emmanuel Macron, lors de sa campagne électorale pour la présidentielle, qualifiant le colonialisme de crime contre l'humanité, Benjamin Stora a déclaré qu'il s'agit d'un tournant sur le plan politique, car c'est la première fois qu'une personnalité politique tienne des propos aussi directs.

Et d'estimer toutefois: «Ce n'est pas une nouveauté sur le plan historique, puisque beaucoup d'écrits condamnant les crimes de la colonisation existent».

Au sujet des réactions à ces déclara-

tions, l'historien français a évoqué «un inconfort dans le milieu politique qui prédisait que les propos de candidat Macron lui feraient perdre les élections».

Il a sur ce point encore relevé qu'il est parfois nécessaire de prendre des risques et nager à contre courant, comme d'ailleurs il l'a fait en choisissant de présenter «la politique coloniale en Algérie sous son vrai jour et avec tous les torts qu'elle a fait subir aux peuples colonisés».

Apprécié en Algérie pour ses positions pro-algériennes, l'historien français a affirmé qu'il a «sa place en France depuis 40 ans comme historien, universitaire et écrivain, ce qui prouve qu'une partie des français sont réceptifs et sensibles à son discours, qu'il veut juste, sans haine ni rancunes», répondant ainsi à la question: «Quel regard peuvent avoir ses concitoyens français à son égard?». M. Stora est attendu jeudi à Saida où il animera une conférence intitulée: «Les origines du nationalisme algérien» dans le cadre de la semaine culturelle de la wilaya.

ORAN L'engagement anticolonialiste de Jean-Marie Larribère (1892-1965) évoqué

Le soutien à la cause nationale apporté par le médecin Jean-Marie Larribère (1892-1965) durant la lutte de libération nationale a été mis en relief mercredi à Oran, lors d'une rencontre organisée au siège du journal «El-Djoumhouria».

Plusieurs universitaires sont intervenus à cette occasion pour mettre en avant la dimension humaine et le militantisme anticolonialiste de l'homme dont le nom est porté par un établissement de santé publique à Oran.

Son engagement continu aux côtés des Algériens a été ainsi souligné par les différents intervenants à l'instar de l'historien chercheur Sadek Benkada qui a rappelé que J-M Larribère avait cinq filles, toutes militantes. En sa qualité de praticien, il fut pionnier de la méthode d'accouchement sans douleur dont il fit bénéficier de nombreuses parturientes algériennes au niveau de sa clinique à Oran qui fut ciblée en 1962 par un attentat perpétré par l'organisation criminelle «OAS», a ajouté M. Benkada.

D'autres aspects méconnus de la biographie de Larribère ont été révélés par l'historien, dont le fait qu'il était pilote et propriétaire d'un avion (bimoteur) qu'il n'hésitait pas à faire voler pour aller soigner des malades dans une autre région du pays.

L'universitaire Mohamed Abid est, quant à lui, revenu sur le soutien de J-M Larribère à la grève des dockers des ports d'Oran et d'Alger qui refusèrent de procéder au chargement des navires en partance

pour l'Indochine, en solidarité avec le peuple vietnamien.

Le sociologue Benamar Mediène a, pour sa part, mis l'accent sur la nécessité de faire davantage connaître aux jeunes générations le parcours de tous ceux qui, à l'instar de la famille Larribère, font partie des belles pages de l'histoire du pays.

Cette rencontre a été également marquée par la lecture d'une lettre ouverte écrite et diffusée par les petits-enfants de Larribère relatant ses contributions majeures à la cause algérienne.

La lettre a été lue par Djamilia Hamitou, cadre de l'Association féministe locale pour l'épanouissement de la personne et l'exercice de la citoyenneté (AFEPEC), qui a fait savoir qu'une cérémonie officielle est prévue le 1er novembre prochain à Oran afin de «sceller» la baptismation de la clinique Larribère.

Une nombreuse assistance a pris part à cette rencontre, dont plusieurs intervenants au débat ont fait part de leur satisfaction d'apprendre que la clinique continuera de porter le nom de Larribère.

«L'enlèvement de la plaque commémorative il y a quelques mois fut motivé par des travaux de restauration et non par une intention de débaptisation», a affirmé un responsable à l'APC d'Oran en réponse aux réactions exprimées à l'époque par des citoyens signataires d'une pétition suivie de la lettre ouverte des petits-enfants Larribère.

TIZI-OUZOU : Le centenaire de Mammeri doit marquer le début d'un travail qui immortalisera son œuvre

La célébration du centenaire de la naissance de l'écrivain, anthropologue et chercheur, Mouloud Mammeri, doit marquer le lancement d'un travail scientifique et académique qui immortalisera son œuvre au fil des siècles, a affirmé jeudi à Tizi Ouzou le directeur du centre national des recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), Slimane Hachi.

Invité de la quatrième rencontre littéraire organisée par la direction de la culture à l'occasion de la deuxième édition du salon du patrimoine immatériel, Slimane Hachi a estimé que «le travail qui se fait actuellement sur ce grand intellectuel algérien ne doit prendre fin à la fin de la commémoration du centenaire au 28 décembre prochain».

Selon lui, l'héritage qu'a cédé Mouloud Mammeri doit constituer une référence sur les plans identitaire, culturel et littéraire pendant plusieurs siècles et même des millénaires.

«Nous devons apprendre à compter au-delà de 100, car ce qu'a fait Mammeri peut constituer un repère des plusieurs générations.

Nous devons apprendre à perpétuer ce legs, à le faire connaître et le valoriser, car sans lui l'Algérie n'aurait pas connu l'anthropologie, l'archéologie et l'histoire, a-t-il observé.

Slimane Hachi a souligné que certains textes que Mouloud Mammeri

avait écrit comme la lettre qu'il a adressée le 30 novembre 1956 à Jean Sénac concernant les exactions coloniales commises en Algérie et les souffrances de peuple algérien, doivent constituer des textes fondateurs de l'école algérienne.

Les enfants doivent être élevés sur ses valeurs qui leur apprendront l'amour de leur pays à travers le sacrifice des générations passées pour l'indépendance de l'Algérie, a-t-il soutenu.

Pour le directeur du CNRPAH dans lequel Mouloud Mammeri a mené toutes ses recherches archéologiques et les origines culturelles et identitaires de l'Algérie, ce grand penseur a su passer de la localité vers l'universalité grâce à son travail, son courage et son abnégation.

Il a également réussi à sauver un grand héritage patrimonial immatériel qui constitue un témoin de l'identité nationale amazighe grâce à ses recherches sur l'Ahlil de Gourara, notamment et la poésie kabyle ancienne. Des textes écrits par Mouloud Mammeri ont été lus à la fin de la rencontre en Tamazight et en français par Slimane Hachi qui a invité les jeunes générations à lire et découvrir l'œuvre magnifique de cet écrivain de renommée mondiale, car la lecture est un bonheur qui ne peut être connue que par la lecture.

CONFÉRENCE DE RADIO CULTURE : Appel à valoriser le rôle des médias dans la promotion de l'intérêt pour le patrimoine national

Les participants à la conférence organisée jeudi à Mila par radio culture Algérie avec le concours de la radio locale et de la direction de wilaya de la culture ont appelé jeudi à valoriser le rôle des médias dans la promotion de l'intérêt pour le patrimoine national matériel et immatériel dans le cadre d'un développement national global.

Pour Mohamed Badredine, directeur de radio culture qui a lancé jeudi de Mila la nouvelle saison de son émission itinérante entre les wilayas «ici la culture», les médias publics de proximité ont aussi «un rôle vital» à assumer dans la diffusion des valeurs nobles de la société qui constituent «le ciment de la société et de son identité».

La conférence diffusée en live a abordé les divers aspects du patrimoine de la wilaya de Mila et les différentes phases de son évolution à travers l'histoire et les civilisations successives.

Abdelhafid Boulezreg de l'université de Constantine a porté l'accent sur l'importance des monuments et vestiges de cette wilaya dont le tissu urbain du vieux Mila, la muraille byzantine et la mosquée Sidi Ghanem bâtie par le compagnon du prophète de l'islam QSSL Abou El-Mouhadjir Dinar.

«Centre spirituel de la chrétienté dans une de ses phases historiques, Mila,



est devenu après la conquête islamique un centre d'appui pour un Emirar islamique à l'origine d'importantes conquêtes islamiques», a-t-il ajouté. Lezghad Chiyaba, chef service patrimoine à la direction de Mila de la culture, a estimé à 300 le nombre de biens et monuments culturels de cette wilaya dont seulement 5 figurent sur la liste du parc des biens culturels nationaux et 7 sur l'annexe de cette liste. Elle compte ainsi un haut-lieu de la préhistoire en l'occurrence

mechta El-Arbi près de Chelghoum Laid où un type humain a été découvert en 1907 et baptisé «homo-sapiens de Mechta El-arabi», selon ce même spécialiste qui cite également la ville archéologique Boutekhmatène dans la commune de Mechira, les ruines d'Ouled Khelouf, les vestiges d'El-Baâla à Oued El Athmania renfermant des bassins de baignade romains taillés dans la roche.

La direction de la culture de Mila œuvre, selon le même cadre, à élaborer une

carte archéologique de toute la wilaya, recenser les biens culturels s'y trouvant, réaliser un guide historique et proposer des circuits touristiques au travers de ces sites.

Nouredine Bouaroudj a passé en revue le patrimoine immatériel de la région incluant des rites agricoles lors de la campagne de cueillette des olives, de distillation des roses ainsi qu'à l'occasion des mariages.

L'intervenant a estimé qu'en dépit de la richesse de patrimoine immatériel de l'Algérien, 6 éléments ont été classés par l'Organisation des Nations-Unis pour l'éducation, les sciences et la culture, UNESCO.

Le programme de l'émission «ici la culture» comprend également la tenue d'une conférence à la maison de la culture Moubarek El Mili et l'organisation dans la soirée d'un concert animé par l'orchestre de wilaya du malouf, la troupe Bachir Barour et l'artiste Yazid Kourtel au côté de lectures poétiques.

BECHAR : L'institut régional de musique réceptionné avant fin 2017

L'institut régional de musique de Bechar sera réceptionné avant la fin de l'année 2017, a-t-on appris jeudi de la direction de wilaya de la Culture.

Le projet, en cours de réalisation et d'équipement, et unique structure artistique du genre dans tout le sud-ouest du pays, sera finalisé et réceptionné avant la fin de l'année, a-t-on précisé. Situé à proximité du théâtre régional de 500 places, il a nécessité un investissement public de plus de 90 millions DA, dans le but de développer l'enseignement académique de la musique dans la région, souligne la même source. L'Institut, dont les travaux ont été lancés au début de 2015, aura comme vocation d'être un espace dédié à la formation des jeunes talents et au perfectionnement des musiciens de toutes catégories d'âges, et surtout un outil en matière de recherche musicale, de rayonnement artistique et culturel sur l'ensemble des wilayas du sud-ouest (Bechar, Adrar, Tindouf, Naâma et El-Bayadh), fait-on savoir.

Sa réalisation s'inscrit aussi au titre de la création de nouvelles structures de formation musicale et artistique, dans la perspective d'une meilleure prise en charge de l'enseignement académique de la musique, ainsi que du renforcement des structures du secteur de la culture dans la région.

GUELMA : 12 troupes artistiques à la première édition des journées Calama du Rap

Douze (12) troupes artistiques issues de plusieurs wilayas de l'Est du pays prennent part à la 1ère édition des journées Calama du Rap, ouverte dans la nuit de mercredi à jeudi dans la wilaya de Guelma, à la maison de la culture Abdelmadjid Chaffai. A l'initiative de l'association locale moderne pour la culture et les arts, la cérémonie d'ouverture a vu la participation de huit (8) troupes venues des villes de Bejaïa, de Souk Ahras et de Guelma devant un public de jeunes curieux de découvrir des noms et des tubes dans la musique rap.

Pour le président de l'association Mohamed Oucif, initiateur de l'événement, le fait de convier huit troupes de rap de Guelma œuvre «à encourager et à appuyer des talents dans ce genre musical» soulignant que les prochaines éditions des journées du rap de Calama mettra «plus de lumière sur la scène rap algérienne». Les amateurs du rap, ce genre de musique, représenté comme une branche du hip-hop, seront la nuit de jeudi à vendredi au rendez-vous de la deuxième soirée de cette manifestation, qui sera animée par des troupes venues de Bordj Bou Arreridj, d'Annaba, d'Oum El Bouaghi et de Guelma, ajoute la même source.

Une conférence sur la musique rap, son histoire, ses origines et ses influences sera présentée dans le cadre de ce rendez-vous culturel a-t-on encore noté.

Les troupes musicales participantes à ces journées de rap sont conviées à découvrir le théâtre romain de Guelma ainsi que plusieurs sites archéologiques retraçant l'histoire de l'antique Calama, ont signalé les organisateurs.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2018: Plus de 530 nouveaux étudiants inscrits dans les instituts culturels

Plus de 530 nouveaux étudiants vont suivre des études universitaires dans les écoles et instituts d'art au titre de l'année universitaire 2017-2018, lancée officiellement jeudi à Alger à partir de l'Ecole supérieure des métiers et des arts du spectacle (Ismas). Outre l'Ismas, l'Ecole supérieure des Beaux-arts (Esba), l'Institut national supérieur de la musique (Insm) et l'Ecole nationale de restauration et de préservation des biens culturels accueilleront les nouveaux candidats qui suivront des études dans les différents filières artistiques de l'enseignement supérieur, a indiqué le directeur de Administration et des moyens au ministère de la Culture, Bouzaghaya Abdelaziz.

A cette occasion, le ministre de la Culture a appelé les directeurs des établissements à «recentrer la formation sur

certains domaines artistiques» notamment le cinéma et la restauration des biens culturels. Rappelant le manque «flagrant» dans les métiers du cinéma, notamment en techniciens et preneurs de son, le ministre a encouragé les directeurs des instituts de formation à la coordination et à l'échange d'expérience pour améliorer la performance des établissements culturels. Concernant la formation académique, le ministre a plaidé pour l'organisation de cycles de formation au profit des formateurs qui font «grandement défaut» en faisant appel au concours de professionnels de l'étranger. Ouvert aux nouveaux bacheliers, un concours d'accès aux écoles et instituts d'art, placés sous tutelle pédagogique du ministère de l'Enseignement supérieur, a été organisé les 20 et 21 septembre.

CHANSON

Ait Menguellat : «Ma maîtrise du kabyle n'est pas parfaite»

Le chanteur-poète, Lounis Ait Menguellat, a affirmé, sans fausse modestie, ce jeudi à Bejaïa, ne pas posséder une parfaite maîtrise de la langue Kabyle, soulignant son effort d'en apprendre à chaque occasion, notamment auprès de ses contacts et de son environnement littéraire et artistique.

«Ma maîtrise du Kabyle n'est pas parfaite», a-t-il indiqué, soulignant autant l'incrédulité que l'amusement du public de la maison de la culture, venu en masse assister à sa conférence-débat pour lui témoigner avec enthousiasme son admiration et sa révérence, pour toute son œuvre littéraire et poétique, considérée comme «exemplaire et unique».

«C'est en écoutant ses chansons que j'ai amélioré mon kabyle.

C'est un orfèvre de la rime et du mot juste.

C'est mon maître en fait», a déclaré, Zahra, professeur de littérature Amazigh, à l'université Abderrahmane Mira, qui attribue l'affirmation de son idole, à son caractère et à son autre génie: l'humilité». Se voulant

plus explicite, l'auteur de Izurar, une œuvre sombre rendue lumineuse par la finesse de ses vers, a souligné que la force de ses textes tient dans la simplicité des mots utilisés qui souvent sont employés pour être compris du plus grands nombres.

«Il faut rester simple sans être simpliste», a-t-il souligné, indiquant au demeurant, que cette démarche, «est une marque de fabrique, appliquée à toute son œuvre, qu'elle soit musicale ou poétique». «Je suis seulement guidé par mon inspiration, mon ressenti et ma perception des choses. Sinon je ne calcule rien. Mes textes sont spontanés et imaginaires mais toujours écrits sur la base d'un motif, d'une raison ou d'une situation que je m'uris ultérieurement.

Parfois, c'est quasi-instantané. Par moment, la construction met plus de temps», a-t-il expliqué.

Pour l'anecdote, il a confié que la chanson, intitulée «A Mmi» (mon fils) est la résultante d'une lecture de «Le prince» de l'écrivain italien Machiavel. «Ca m'a inspiré immédiatement. Sans faire une adaptation, le texte

est tombé de suite», a-t-il indiqué, évoquant une autre chanson, sans en citer laquelle, écrite immédiatement au hasard d'une rencontre avec un jeune du village à qui il a demandé s'il allait bien et qui a eu cette réponse cinglante : «Serah iwamane adhaddoune» (Laisse l'eau couler).

Saisi par la réplique, jugée lourde de sens, il en a fait une chanson.

Ainsi est l'homme.

Et toute sa conférence durant, il est resté égal à lui, modeste, se disant incrédule, aux superlatifs dont il est sujet, baissant souvent la tête et les yeux quand les mots gonflent.

Dans la salle, un spectateur, Hacene Hichech, un linguiste, de l'université Paris-VIII, très admiratif, n'a pas eu d'autres mots à son égard, que de réitérer son appel pour lui attribuer, pour son œuvre et sa pensée éclectique, à l'instar de Bob Dylan, le prix Nobel de littérature..

Organisée dans le cadre du festival culturel local de la chanson Kabyle, ouvert mercredi à la maison de la culture, cette conférence, fait partie d'un hommage qui lui est consacré.

TISSEMSILT : Lancement des 4^e journées du rire et du monologue

Le coup d'envoi des 4èmes journées du rire et du monologue a été donné jeudi soir à la maison de la culture «Mouloud Kacem Nait Belkacem» de Tissemsilt.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par la direction de wilaya de la Culture, a été marquée par une soirée musicale en genres moderne et du patrimoine, interprétées par l'association culturelle de célébration du patrimoine et art original ainsi que les troupes de Beni Meida et «Angham». Le public a également eu droit, à cette occasion, à deux spectacles d'humour animés par les artistes Hamid Achouri et Madani Meslem qui ont tenté de thèmes sociaux dont celui du voisinage. Le programme de cette manifestation culturelle de quatre jours prévoit des spectacles de comédie destinés aux adultes et aux enfants et animés par coopérative de wilaya «Jil El Ghad», les associations «Ghouroub» et «amateurs du théâtre de Tissemsilt». Cette manifestation, qui se tient à la maison de la culture et au théâtre de plein air du chef-lieu de wilaya, prévoit des soirées du chant bédoui avec cheikh El Miloud El Vialari de Tissemsilt, cheikh Ould El Houari de Relizane et Cheikh Merenz de M'sila. Le public sera au rendez-vous avec des lectures poétiques en melhoun interprétées par des poètes de la wilaya de Tissemsilt dont Kacem Chikhaoui, Abdelkader Henni et Hadjou Mohamed.

Programme de la soirée

TF1 19:55 The Voice Kids

EPISODE 7 : LA FINALE



Après avoir convaincu les jurés de se retourner lors des auditions à l'aveugle puis de les garder à l'issue des battles et de la demi-finale, les jeunes candidats participent à la toute dernière épreuve, la grande finale. Ils ne sont plus que deux par équipe à s'affronter pour espérer remporter la victoire. Accompagnés par un orchestre live, les enfants interprètent un titre en solo puis en duo avec leur coach, Jenifer, Patrick Fiori ou M. Pokora. Ces derniers n'ont aucun pouvoir puisque ce sont les téléspectateurs qui sont invités à voter pour leur talent favori.

France 2 19:55 Les années bonheur

DIVERTISSEMENT - 53 ÉPISODES



Entouré des chroniqueurs Fabien Lecoivre (spécialiste de la chanson française), Elodie Gossuin, Willy Rovelli et de Didier Gustin, l'animateur reçoit de nombreux artistes, chanteurs et des humoristes. Les invités interprètent leurs plus grands succès, évoquent leurs souvenirs et racontent quelques anecdotes. Dans une ambiance festive, Charles D. Lewis, Hervé Vilard, TiBZ, Serge Lama, Shy'm, OMD, Kids United, Keen V, Nicoletta, Lartiste, Pauline Ester, Corneille, King Africa, Chico & The Gypsies, Tribal Jam, Amir, Gilbert Montagné, Murray Head, Les Bodin's, Yann Guillaume et Gil Alma rendent hommage aux dernières décennies.

France 3 19:55 Meurtres en Auvergne

Réalisateur : Thierry Binisti
Avec : Sofia Essaidi, Frédéric Dieffenhal

Le cadavre d'une jeune femme est retrouvé dans le lac Pavin, en Auvergne. La mise en scène du meurtre trouble les enquêteurs car elle n'est pas sans évoquer une légende locale : provoquant la colère de Dieu, les pêcheurs de Besse ont été ensevelis puis recouverts par les larmes du Diable. Le capitaine Bruno Romagnat entame une enquête d'autant plus délicate qu'il connaissait la défunte. Il travaille aux côtés de l'adjointe-chef Aurélie Leflaive. Romagnat se demande si le meurtrier ne considérerait pas sa victime comme une pécheresse.

CANAL+ 20:00 Nobel

Réalisateur : Per-Olav Sorensen
Avec : Aksel Hennie, Tuva Novotny

Johanne découvre qu'Hektor Hansen et Sharif Zamani se servaient de l'association Fruit for life pour organiser le trafic d'opium en Afghanistan. Au ministère des Affaires étrangères, elle met tout en oeuvre pour qu'il soit renvoyé de son poste de directeur de l'ONG. De son côté, Erling apprend que Johanne a dormi chez Hektor. Il comprend avec amertume que son couple est au bord de la rupture. Il tente de se réconcilier avec sa compagne mais l'entrevue vire à la scène de ménage.

6 20:00 Cauchemar en cuisine

TÉLÉRÉALITÉ - France - 7 saisons / 43 épisodes



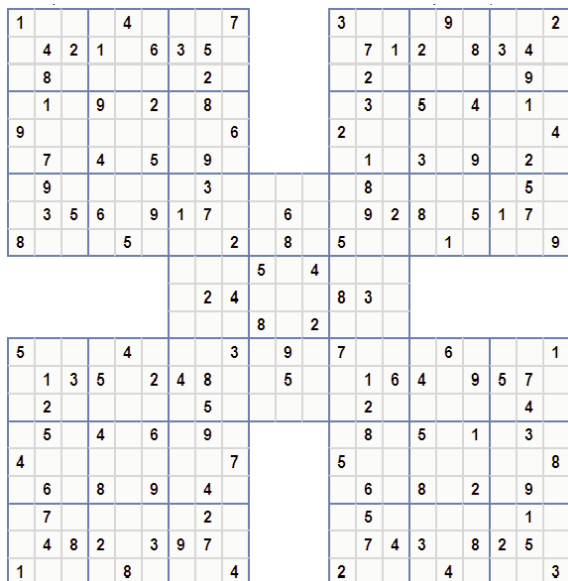
Le chef se rend à Strasbourg, où Damir, Amira, son épouse, et Adil, leur neveu, tiennent un restaurant depuis presque un an. La famille, qui travaillait auparavant dans le sud de la France, a tout quitté pour s'installer en Alsace et réaliser le rêve d'acquiescer son propre établissement. Bien que tous aient de l'expérience dans le domaine de la restauration, la situation s'est profondément dégradée au fil des mois. Les clients ont déserté les lieux et les tensions entre Damir et son neveu sont devenues de plus en plus violentes. Tandis que l'établissement est au bord de la faillite, la famille, quant à elle, est sur le point d'exploser. Philippe Etchebest doit à la fois trouver des solutions pour redresser la situation et rétablir le dialogue entre des personnalités fortes.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1683

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

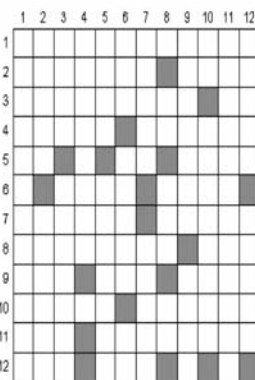


"Écoute ton coeur. Il connaît toute chose, parce qu'il vient de l'Âme du Monde, et qu'un jour il y retournera."

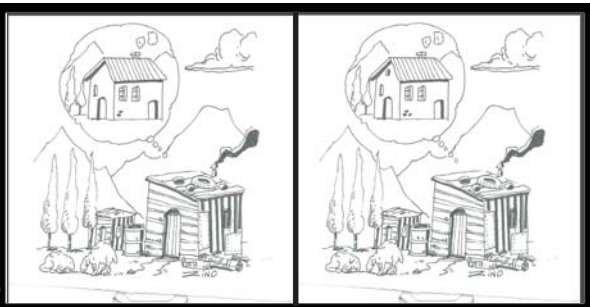
* Paulo Coelho

Mots croisés n°1683

- Verticalement :**
- Qui produit une double réfraction
 - Forment le sommet d'un organe - Evêque de Nogon
 - Droit de retour - Antimoine
 - Tranchant - Personnage représenté dans l'attitude de la prière
 - Gallium - Etain - Rejeté
 - Écart de la commune de Martignes - Table à débiter de la viande
 - Gherardesca (prénom) - Tombe du ciel
- Horizontalement :**
- Manière de parler embrouillée
 - Racine d'un arbrisseau du Brésil - Arbrisseau gymnosperme
 - Bord - Freinés, tempérés
 - Etouardi
 - Maison en Polynésie - Impôt institué à plusieurs reprises en France (1710-1749)
 - Petits ruisseaux - Laxatifs - Actinium
 - Roi des Lapithes - Endroit
 - Métal précieux - École nationale d'administration - Lac des Pyrénées
 - Embarrassante - Vénin
 - Article espagnol - Perdons notre temps à des riens
 - Mélancoliques
 - Région autonome de l'ouest de la Chine - Anneaux de cordage



Terreurs



Grille géante n°383

autrefois	intendant	attendrie	poème	chevreau	roussi-	alcool de
truche-	conden-	tribunal	lyrique		rait	toxique
ments	sais	religieux	dressa		bigarré	épouse
						d'Adam
masque				coura-		
de				geux		
conjuré				installe-		
explorée				rait		
				dominer		
				habitant		
oroc			objet de			manques
d'étalier			voyageur			d'expé-
recueils			petit			rience
rigolos			chien			
		tira sur			Irlande	
		l'aviron			poétique	
réfute		concret			page des	
ra			porteur		titres	
			de		timon	
vieilles			blason		de	
			enlèvera		charrue	
				finale-		genre
				ment		de
				do de clé		gresson
piet de	fente				signal	
vigne	enjol-				horaire	
	vaient				exami-	
		chargea			nas	
		pas bien			roule-	
		mûre			ment	
bâtiment				sinquea	tissu	
brûleurs					mélangé	
de				éclair-	couleur	
bûches				cissais		
			pas-			
			se-			
			rons			
			à côté			
			élevée			
renou-	tube or-			répri-		
vellerai	ganique			mande		
	privés			grands-		
	d'air			mères		
					erbium	
					chimique	
cheville					tornado	
de caddy						
qualité		me			devint	
innée		rendrais			teméraire	
		gens de			larve	
		tête				
	dérive			repéré		
				bien plus		
	éméchés			mauvais		
benéfi-			magni-			
que			fique			
confrère			posses-			
décoratif			sif	déchir-		
	existen-			erai		
	ces			généreux		
	soustrait					autre
costaud		vallée			moyen de	nom du
		bretonne			chauf-	Saint-
dignes		affirma-			fage	Pierre
		tion	plan-		sous mi-	
			tation de			
			saules			
temps				sage		
des						
examens						

Solution

Sudoku n°1682

2	3	9	8	4	1	7	5	6
1	4	7	6	2	5	9	3	8
5	6	8	3	7	9	4	1	2
6	2	3	5	9	8	1	4	7
8	7	1	4	6	3	5	2	9
9	5	4	7	1	2	8	6	3
7	9	2	1	5	6	3	8	4
4	8	6	2	3	7	9	1	5
3	1	6	9	8	4	2	7	5
5	2	3	1	7	9	5	6	4
4	5	6	8	3	2	7	9	1
7	1	9	6	5	4	3	2	8
3	5	1	8	2	4	9	6	7
2	6	9	3	7	1	5	4	8
8	7	4	9	6	5	1	3	2
6	4	3	7	5	9	2	8	1
1	2	5	6	4	8	3	7	9
7	9	8	2	1	3	4	5	6
4	1	7	5	8	2	6	9	3
9	8	2	4	3	6	7	1	5
5	3	6	1	9	7	8	2	4

Mots Croisés n°1682

HORTICULTURE
AMOUR REELUE
LIBERTINOME
ESRUINARE
TSFPRAIRIES
EINSTEINON
ROSSISATI
NEMOMERTAIV
GIANNEAEREE
RAMOSSEMENTS
AMENSILII
SIROTESEMOI

Grille géante n°382

C E M A T S E
T H S A U R I S E R E N T
A M P U T E R R I M A I
A P P E T I S S A N T E R
E R R O N S R I E U S E
L A I E S O R T S S I R
U S E B A T I S S E R E S
O S A I N E S N E V E
H U E R S T A T U T E R
T A V E U R N E S A
A I G R I E S M A I S E S
E R E S A I L E P T
I N O E N C R E M A I L
I N U E R A A S P I R E E
R E P S G A I A M E R S
S E T T E R C L A S S E

C'est arrivé un 30 septembre

2005 : plusieurs Attentats d'Al-Qaida à Bali (Indonésie) dans des cafés et restaurants : 23 morts et 129 blessés.
2010 : David Lloyd Johnston devient gouverneur général du Canada.

Célébrations

- Journée mondiale de l'allaitement maternel.
- Journée internationale des personnes âgées, proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution du 14 décembre 1990.
- Journée internationale de la musique créée en 1975 par Lord Yehudi Menuhin.
- Cameroun : Journée de la réunification
- Chypre : Fête nationale
- Corée du Sud : Journée des Forces armées

CIO: Sebastian Coe membre à partir de février 2018, Gianni Infantino doit patienter

Le président de la Fédération internationale athlétisme (IAAF) Sebastian Coe, devrait faire son entrée au Comité international olympique (CIO) lors de sa prochaine session en février alors que Gianni Infantino, patron de la Fifa, va devoir encore attendre, ont fait savoir des sources concordantes.

Sebastian Coe «devrait devenir membre du CIO en compagnie du nouveau président de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), le Japonais Morinari Watanabe lors de la prochaine session» organisée en février à Pyeongchang avant l'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver, a révélé jeudi d'une source proche du CIO.

De son côté, «Gianni Infantino va encore attendre. Il est peu présent au CIO et est très occupé avec la Fifa», selon une autre source.

Sebastian Coe, double champion olympique du 1500 m et organisateur des Jeux Olympiques de Londres-2012, a succédé à la tête de l'IAAF au Sénégalais Lamine Diack en 2015.

De son côté, le Japonais Watanabe a succédé en octobre 2016 à la tête de la FIG à l'Italien Bruno Grandi, membre du CIO de 2000 à 2004.

L'Italo-Suisse Gianni Infantino a été élu en février 2016 à la présidence de la Fifa en remplacement de Sepp Blatter, démissionnaire puis suspendu.

M. Blatter a été membre du CIO de 1999 à 2015, dans le collège des présidents de fédération.

Lors de sa dernière session à Lima, le CIO, qui compte désormais 100 membres, en a élu 8 nouveaux, dont le Français Jean-Christophe Rolland, président de la Fédération internationale d'aviron (FISA) et le Belge Ingmar De Vos, à la tête de la Fédération équestre internationale (FEI).

Par ailleurs, 16 membres ont été réélus en bloc, dont le cheikh koweïtien Ahmad al-Fahad al-Sabah, membre influent à la fois de la FIFA et du CIO et mis en cause dans une enquête de la justice américaine pour des soupçons de corruption. Le Koweïtien a démissionné en avril dernier du conseil de la Fifa.

CIRCUIT ITF JUNIOR - TOURNOI LES TRIÈRES "OPEN" DE NABEUL : Les Algériens Abibsi et Boukholda éliminés

Le tennisman algérien Mohamed Ali Abibsi et sa compatriote Houria Boukholda ont été éliminés jeudi soir au deuxième tour du tournoi international junior "Les Trières Open de Nabeul", qui se déroule du 24 septembre au 1er octobre 2017 en Tunisie.

Abibsi et Boukholda se sont inclinés respectivement contre le tête de Série N8, le Tchèque Vitek Horak 6-0 6-1 et la tête de série N1 la Slovaque Adriana Senkarova 6-2 6-2.

Outre Boukholda et Abibsi, l'Algérie avait engagé un troisième tennisman dans ce tournoi de grade 5, à savoir Samir Hamza Reguig, qui cependant avait déclaré forfait dès le premier tour des qualifications.

Le tournoi de Nabeul se déroule sur les courts en terre battue du Delfino Beach Mreksa.

SUPERCOUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL (MESSIEURS) : Aïn Touta se retire, CRBB Arréridj-GS Pétroliers en finale

L'ES Aïn Touta, qui devait affronter le CR Bordj Bou Arréridj samedi à Chelghoum Laid en match d'appui en prévision de la Supercoupe d'Algérie de handball (messieurs), s'est désistée, a annoncé mercredi soir la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

De ce fait, c'est le CRBB qui rencontrera le GS Pétroliers, vainqueur du doublé coupe-championnat, en finale de la Supercoupe d'Algérie masculine, le samedi 7 octobre à la salle Harcha-Hacène (Alger), selon la même source.

Chez les dames, le GS Pétroliers, également détenteur du doublé coupe-championnat, croisera le fer avec le HBC El-Biar.

COOPÉRATION: Consolider les liens de partenariat entre la DGSN et l'Union sportive arabe de police

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a évoqué la consolidation des liens de partenariat avec l'Union sportive arabe de police, lors de sa rencontre à Alger avec le président de cette dernière, le général qatari Khaled Ben Hamad Al-Atia, a indiqué jeudi la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).



«Durant cette rencontre les deux parties ont étudié les voies et moyens de consolider les liens de coopération et partenariat entre la DGSN et l'Union sportive arabe de police, afin de promouvoir et généraliser la pratique sportive en milieu policier dans les pays arabes», a

précisé la DGSN dans un communiqué. Le général-major Hamel a mis à profit cette rencontre pour souligner l'importance accordée par la DGSN à la pratique du sport pour les éléments de la police algérienne et les moyens consacrés notamment pour participer aux compétitions or-

ganisées par l'Union sportive arabe de police. «Ces efforts visent la consolidation des liens d'amitié entre les éléments des services de la police arabe», ajoute la même source.

Pour sa part, le général Khaled Ben Hamad Al-Atia a exprimé son «admiration» du «grand» niveau sportif atteint par la police algérienne, saluant «la disponibilité de l'Algérie à organiser les différentes manifestations sportives initiées par l'Union sportive arabe de police, sous le patronage et le suivi personnel du général-major Abdelghani Hamel», conclut le communiqué de la DGSN.

MONDIAUX 2017 DE KUNG FU WUSHU : L'Algérie à Kazan avec 13 athlètes pour des places honorables (DEN)

Treize (13) athlètes algériens (Sanda et Taolu) prendront part à la 14^e édition du Championnat du Monde seniors de Kung Fu Wushu prévu à Kazan (Russie) entre le 29 septembre et le 3 octobre, a-t-on appris auprès du Directeur des équipes nationales (DEN) du comité national de Wushu Youcef Haggani.

L'Algérie sera présente au rendez-vous de Kazan avec huit athlètes en Sanda (combat) dont trois filles et cinq autres en Taolu (techniques) dont deux filles, précise la même source.

«Le groupe compte des éléments chevronnés et des athlètes qui viennent d'intégrer la sélection nationale. Nous fondons beaucoup d'espoirs sur les expérimentés Moumou Abdelhakim (Sanda) vice-champion du monde et Amine Nedjari (technique, exhibition). Concernant les jeunes, ce Mondial représente une belle opportunité pour eux de se frotter à des athlètes de niveau mondial», a déclaré Youcef Heggani à l'APS.

En prévision de ces Mondiaux, la sélection algérienne a effectué quatre stages avant sa participation au championnat d'Afrique au Bénin (19-23 juillet) et quatre autres regroupements après la compétition continentale au centre de préparation et de regroupement à Souidania (Alger).

Avant le début de la compétition, la Fédération internationale de Kung Fu Wushu tiendra son congrès et son assemblée générale les 28 et 29 septembre en présence du président de la fédération algérienne des



arts martiaux, Djamel Taazibt.

Composante de la sélection algérienne:

Sanda (Combat): Abdelbasset Saib (-48 kg), Abdelkrim Benghenem (-52 kg), Abdelhadi Bouabid (-70 kg), Abdelkrim Moumou (-80 kg), Hana Nacer Souane (-48 kg) et Louiza Attig Lazazi. Entraîneur: Smain Benkharchi.

Taolu (technique et exhibition): Amine Nedjari, Ahmed Bouhamidane, Yacine Boudaoud, Dahbia Sekkour et Katia Saidi Mahand.

Entraîneur: Bilal Bouloudnine.

GYMNASTIQUE : 5 à 6 mois d'indisponibilité pour l'Algérien Bourguieg

L'Algérien Mohamed Abdeljalil Bourguieg, gravement blessé au genou lors de l'ultime épreuve de la Coupe du monde de gymnastique artistique disputée les 16 et 17 septembre à Paris, sera indisponible entre 5 et 6 mois, a-t-on appris jeudi de l'athlète.

«Le diagnostic final n'est pas encore connu car je dois refaire l'IRM, mais ce qui est sûr c'est que les ligaments croisés du genou ont été sérieusement touchés. Ma durée d'absence sera de 5 à 6 mois», a déclaré le jeune gymnaste algérien de 21 ans à l'APS. Bourguieg, qui s'est blessé lors de son passage sur la table de saut, a informé qu'il allait être opéré prochainement, après avoir effectué une seconde IRM (Imagerie par réso-

nance magnétique) pour définir la nature exacte de sa blessure. Entre-temps, le médaillé d'argent au concours du cheval d'arçons aux 4^{es} Jeux de la Solidarité islamique (JSI-2017) à Bakou, continue de travailler le haut de son corps pour maintenir la forme.

«Grosso modo ça se passe bien en dépit de la blessure qui fait partie de la carrière de l'athlète, je bénéficie de la prise en charge nécessaire en de tels cas de la part de la Fédération algérienne de gymnastique», a conclu l'enfant de Boufarik (Blida).

Bourguieg, qui a participé aux Jeux Olympiques-2016 de Rio, est considéré par l'instance fédérale comme un «grand espoir» de la gymnastique algérienne.

BASKET-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (DAMES) : Hussein-Dey Marines présent à la 19^e édition au Liban

Les basketteuses algériennes de Hussein-Dey Marines prendront part à la 19^e édition du Championnat arabe des clubs champions, prévue du 07 au 14 octobre au Liban, avec la participation de six clubs, ont annoncé les organisateurs.

Outre Hussein-Dey Marines, troisième lors de la dernière édition disputée en Jordanie, cinq clubs ont confirmé leur participation à cette compétition, à savoir, le CS de la police de circulation (Tunisie), le CS Sfaxien (Tunisie), Homenetmen Antalies (Liban, organisateur), le Club olympique (Egypte) et Chabab Al Fahys (Jordanie).

Les dirigeants des tenants du titre, le GS Pétroliers (Algérie), ont décidé de faire l'impasse sur cette édition par «manque de préparation», a-t-on appris auprès du manager général, Yacine Belal.

APS

ANGLETERRE - MANCHESTER CITY: 2 mois d'absence pour Sergio Agüero

L'attaquant international argentin de Manchester City Sergio Agüero victime jeudi d'un accident de voiture aux Pays-Bas, sera éloigné des terrains pendant deux mois selon les médias britanniques.

Le prolifique attaquant de 29 ans se trouvait en Hollande pour un jour de congé et a été blessé dans un accident de voiture. «Sergio Agüero sera examiné aujourd'hui par les médecins du club avant le choc de la Premier League à Chelsea», a précisé le club anglais sur son site internet.

Manchester City occupe actuellement la première place du championnat anglais et est déjà privé plusieurs mois du défenseur Benjamin Mendy, victime d'une rupture du ligament croisé d'un genou.

Le joueur devrait également manquer à l'équipe d'Argentine qui accueillera jeudi le Pérou dans le cadre des qualifications pour le Mondial-2018.

ALLEMAGNE: Le Bayern veut un successeur à Ancelotti dans deux semaines

Le Bayern Munich s'est donné deux semaines pour trouver un successeur à l'italien Carlo Ancelotti, l'entraîneur évincé jeudi après la défaite 3-0 en Ligue des champions face au Paris Saint Germain, a déclaré le président du club Uli Hoeness vendredi.

«Nous ne sommes pas sous pression, mais après la pause de deux semaines (pour les matchs internationaux, ndlr) nous voulons avoir une solution», a dit Hoeness à la radio FFM.

Pour le déplacement de dimanche à Berlin (7e journée de Bundesliga), l'entraîneur adjoint le français Willy Sagnol, ex-star du club, a été chargé de l'intérim.

Pour l'heure, la presse évoque avec insistance les noms de deux techniciens allemands: Thomas Tuchel, ancien coach de Dortmund remercié en fin de saison dernière, non pour ses résultats mais en raison de divergences de vue avec ses dirigeants.

Et Julian Nagelsmann, la pépite d'Hoffenheim de 30 ans, actuellement toujours sous contrat avec son club.

ESPAGNE/ATHLETIC BILBAO: Rupture d'un ligament croisé pour Muniain

Le milieu offensif de l'Athletic Bilbao Iker Muniain, blessé jeudi en Europa League, souffre d'une rupture d'un ligament croisé du genou droit et va être opéré, a annoncé vendredi le club basque, qui sera privé de l'international espagnol plusieurs mois.

«Il a été détecté la rupture du ligament croisé antérieur du genou droit», a écrit l'Athletic dans un communiqué, précisant qu'une date allait être fixée prochainement pour cette intervention chirurgicale.

Selon le site internet du quotidien sportif espagnol Marca, Muniain devrait être indisponible six à huit mois.

Le milieu basque a été contraint de sortir sur civière jeudi soir lors de la défaite à domicile de Bilbao contre le club ukrainien de Zarya Louhansk (0-1).

Agé de 24 ans, Muniain avait déjà subi une blessure similaire à l'autre genou en 2015, qui lui avait valu six mois d'indisponibilité.

APS

LIGUE 2 MOBILIS/STADE DE L'UNITÉ AFRICAINE DE MASCARA :

La pelouse naturelle dans un état catastrophique

La pelouse du stade de l'Unité africaine de Mascara s'est de nouveau détériorée, après un peu plus d'une année de la semence de son nouvel herbe, qui n'a finalement pas longtemps tenu.



Le GC Mascara, qui reçoit sur cette pelouse ses adversaires en championnat de Ligue 2, voit sa situation se compliquer davantage à cause du terrain sur lequel les joueurs trouvent des difficultés énormes pour pratiquer leur jeu habituel, déplore-t-on du côté de la direction de la formation-phare de la ville de l'Emir Abdelkader.

Cette donne coïncide avec un départ raté du GCM en championnat, en n'obtenant qu'un seul point de quatre matchs joués.

A ce parcours décevant sur le plan technique, le club fait également face à une crise administrative et financière qui

risque de lui jouer un mauvais tour en fin de saison.

Au cours des deux premiers matchs du GCM à domicile de cet exercice, l'équipe a concédé une défaite et un match nul.

Pour les joueurs, le très mauvais état de la pelouse est pour quelque chose aussi dans ces contre-performances.

Les mêmes joueurs s'attendent à ce que l'état du terrain se dégrade certainement davantage avec les premières pluies de la saison d'automne.

La réception de l'ASM Oran, vendredi pour le compte de la cinquième journée du championnat, sur cette même pelouse du stade de l'Unité afri-

caine risque de compliquer encore les affaires du "Ghali".

Il faut dire que même du côté des Oranais, l'on se méfie de la pelouse du stade de l'Unité africaine.

Les propos de leur entraîneur, Salem Laoufi, traduisent les appréhensions des gars de "M'dina J'dida" dans ce registre.

«Ce qui me préoccupe le plus avant cette rencontre, c'est l'état catastrophique du terrain du stade de l'Unité africaine. Une chose est sûre: on devra changer de style de jeu pour espérer s'en sortir sur un terrain aussi dégradé», a déclaré à l'APS le coach des Vert

et Blanc, dont l'équipe occupe actuellement la quatrième place avec huit points, de deux victoires et deux nuls.

La situation dans laquelle se trouve l'herbe du stade de l'Unité africaine de Mascara risque de pousser les responsables de cette infrastructure à «imiter» leurs homologues des autres stades de l'Ouest du pays, qui ont choisi tout simplement d'abandonner le gazon naturel au profit du synthétique. Une option appliquée dans plusieurs stades de la région Ouest, à l'image de Relizane, Tiarret, et tout récemment Tlemcen.

Faouzi Benzarti : «Je reste à l'Espérance de Tunis»

L'entraîneur de l'Espérance de Tunis, Faouzi Benzarti, annoncé sur le départ après l'élimination de son équipe par le Ahly d'Egypte en quarts de finale de Ligue des champions d'Afrique de football, a affirmé jeudi qu'il resterait à son poste.

«Pour le moment, je reste à la disposition de l'Espérance et je désire poursuivre mon parcours avec l'équipe.

Lorsque je sens que je n'ai rien à donner, je pars de mon propre chef», a dit Benzarti lors d'un point de presse jeudi au stade Olympique d'El Menzah, en compagnie de son adjoint Majdi Traoui.

«J'assume l'entière responsabilité de cette élimination en Ligue des champions. On a commis plusieurs fautes graves qui nous ont été fatales.

Je crois que les joueurs ne souffraient d'aucune saturation physique ni mentale.

Je tiens à remercier les joueurs qui n'ont épargné aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

On a fait un grand travail et réalisé beaucoup de performances pendant 8



mois en s'adjugeant notamment le championnat national et la coupe arabe des clubs, on n'a concédé que trois défaites. C'est la loi du football», a-t-il souligné. L'ES Tunis avait été sortie par le Ahly sa-

medi dernier au stade Radès après la défaite concédée au match retour (1-2).

Les deux équipes avaient fait match nul (2-2) lors de la manche aller à Alexandrie.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (1/2 FINALE ALLER) Supersport United - Club Africain reporté au 1^{er} octobre

La demi-finale aller de la coupe de la Confédération africaine de football entre Supersport United (RSA) et le Club Africain (TUN), initialement prévue samedi 30 septembre à Pretoria, a été reportée à dimanche 1er octobre à 14h00, annonce la formation tunisienne mercredi soir sur sa

page facebook après avoir été informée par la Confédération africaine de football de ce report.

La délégation du Club Africain qui devait se rendre mercredi en Afrique du Sud, n'a pas pu faire le déplacement à cause d'un problème de visas, avait déclaré le chef de la délégation clubiste, Majdi Khelifi, à l'agence TAP.

Il avait indiqué que les joueurs se sont rendus à l'aéroport de Tunis-Carthage pour prendre le vol pour l'Afrique du Sud via Dubaï, mais ils ont été surpris de ne pas pouvoir effectuer les formalités d'usage d'enregistrement faute de visas.

Il a ajouté que le Bureau directeur a saisi la CAF qui a, de son côté, avisé la fédération sud-africaine des risques encourus suite à ce retard, précisant que le club s'emploie en coordination avec les services du ministère des affaires étrangères à résoudre ce problème.

COUPE D'ASIE 2019 (QUALIFICATIONS): Enième report du match Corée du Nord-Malaisie

Le match de qualification pour la Coupe d'Asie 2019 entre la Corée du Nord et la Malaisie a été reporté pour la troisième fois en raison de la querelle diplomatique entre les deux pays, a annoncé jeudi la Confédération asiatique de football (AFC).

La rencontre devait se jouer le 5 octobre à Pyongyang mais Kuala Lumpur a imposé jeudi une interdiction de voyager en Corée du Nord à ses ressortissants, une décision prise au vu des tensions sur le dossier nucléaire dans la péninsule coréenne après les récents tests de missiles par le régime nord-coréen.

«Tous les Malaisiens ont interdiction de se rendre en Corée du Nord jusqu'à nouvel ordre, a déclaré le ministre des Affaires étrangères du pays. Cette interdiction sera réévaluée quand la situation sera revenue à la normale».

L'AFC a pris acte de cette interdiction et a reporté la rencontre, ajoutant qu'une de ses commissions allait se pencher sur la situation pour prendre une décision quant au statut de ce match.

La rencontre initialement programmée le 28 mars à Pyongyang avait été décalée par l'AFC au 8 juin, toujours dans la capitale nord-coréenne.

Mais courant mai, la Fédération malaisienne avait émis des craintes de voir ses joueurs empoisonnés s'ils se rendaient en Corée du Nord, réclamant l'organisation du match «sur terrain neutre pour le bien des joueurs».

La brouille diplomatique entre la Malaisie et la Corée du Nord a commencé peu après l'assassinat le 13 février à l'aéroport de Kuala Lumpur de Kim Jong-Nam, demi-frère en disgrâce du numéro un nord-coréen Kim Jong-Un.

Il a succombé à une attaque au VX, un agent neurotoxique si puissant qu'il est considéré comme une arme de destruction massive.

REAL MADRID: Asensio : «Zidane sait comment il doit me gérer»

L'attaquant international espagnol Marco Asensio qui a prolongé hier son contrat jusqu'en 2023 avec le Real Madrid, a assuré que son entraîneur Zinédine Zidane «sait comment il doit le gérer».

«Le «Mister» sait comment il doit me gérer, a déclaré le joueur aux 4 sélections en conférence de presse.

J'ai des objectifs personnels, mon objectif est de toujours jouer mais je conçois qu'il y a d'autres joueurs et qu'il faut répartir le temps de jeu. Nous sommes une équipe. Quand j'étais petit, Zidane était mon idole, et maintenant je l'ai comme entraîneur».

Arrivé au Real en 2015 en provenance de Majorque, le Merengue de 21 ans s'est révélé au grand public en particulier dans la deuxième partie de la saison dernière, marquant en finale de la Ligue des champions contre la Juventus Turin (4-1).

Et il a redémarré pied au plancher cet été avec notamment deux buts contre le FC Barcelone en Supercoupe d'Espagne (3-1, 2-0).

Asensio a également expliqué beaucoup s'inspirer de l'attaquant-vedette du Real Cristiano Ronaldo, qui le «surpasse beaucoup chaque jour» à l'entraînement.

«L'ambition qui est la sienne après avoir gagné tout ce qu'il a gagné, collectivement et individuellement».

Il en veut toujours plus, il a toujours l'ambition de gagner et c'est contagieux pour ses partenaires», a poursuivi l'Espagnol.

Asensio s'est dit flatté des éloges de Ronaldo, qui avait cité son nom comme possible prétendant au Ballon d'Or lorsque lui-même et son rival Lionel Messi laisseront la place.

«C'est un plaisir. Mais je ne pense pas à gagner le Ballon d'Or, je suis encore jeune et chaque chose en son temps», a réagi le gaucher.

«J'ai une grande marge de progression. Chaque année je dois grandir. Il faut que je m'améliore à beaucoup d'égards pour pouvoir être le meilleur joueur».

APS

SÉLECTION ALGÉRIENNE: "Il faut du temps pour construire une équipe forte" (Zetchi)

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a assuré hier qu'il faudrait du temps pour construire une équipe nationale forte, exprimant sa non-satisfaction du rendement actuel des Verts, éliminés de la course au Mondial 2018, après leurs deux défaites consécutives face à la Zambie (3-1, 0-1).

"Si on veut construire une sélection forte, il faut du temps. A mon arrivée à la tête de la Fédération, notre sélection sortait d'une situation difficile", a estimé Zetchi dans une déclaration à la radio nationale. D'autre part, Zetchi a défendu le choix porté sur l'Espagnol Lucas Alcaraz pour diriger la sélection nationale, indiquant qu'aucune décision n'a été prise sans consultation du bureau fédéral.

"L'engagement d'Alcaraz a été décidé après l'échec du BF. Ce n'est pas le choix du président tout seul", a-t-il argumenté, en rappelant que l'ancien entraîneur de Grenade "activait dans un championnat majeur" à savoir la Liga espagnole.

Selon le premier responsable de la FAF, Alcaraz avait un "soutien limité dans le temps" du bureau fédéral de l'instance fédérale. "Le Bureau fédéral a décidé de maintenir Alcaraz jusqu'au dernier match contre le Nigeria dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2018. Après,



on discutera de son avenir", a expliqué Zetchi. Dimanche dernier, le BF avait décidé de renouveler sa confiance à Alcaraz "au moins jusqu'à la fin" des éliminatoires du Mondial 2018. L'Algérie jouera son dernier match des éliminatoires du Mondial russe le 6 novembre prochain à domicile face au Nigeria.

Par ailleurs, Zetchi a annoncé son intention de saisir la justice, pour démasquer

les parties à l'origine de la fuite du contrat d'Alcaraz dans la presse. "Il y a des fuites au niveau de la fédération. Ce n'est pas normal. Nous allons porter l'affaire devant la justice. Le contrat d'Alcaraz s'est retrouvé dans les rédactions alors qu'il est confidentiel", a-t-il déploré.

Interrogé sur la non-convocation de Mahrez, Slimani et Bentaleb pour les deux prochains matchs des

Verts contre le Cameroun et le Nigeria, en éliminatoires du Mondial 2018, Zetchi a répété qu'il ne s'agissait pas d'une mise à l'écart définitive.

"On n'a jamais voulu écarter des joueurs. Tous les joueurs sont sélectionnables et doivent montrer plus d'engagement avec la sélection nationale", a conclu Zetchi.

ANGLETERRE - MANCHESTER CITY: Sergio Agüero blessé dans un accident de voiture

L'attaquant international argentin de Manchester City Sergio Agüero a été blessé jeudi dans un accident de voiture aux Pays-Bas et est rentré hier à Manchester pour être examiné par les médecins du club, a annoncé ce dernier.

L'attaquant de 29 ans «se trouvait en Hollande pour un jour de congé et a été blessé», précise sur son site internet Manchester City.

«Sergio Agüero sera examiné aujourd'hui par les médecins du club avant le choc de la Premier League à Chelsea», a ajouté le club.

La police d'Amsterdam a de son côté indiqué être intervenue sur un accident de voiture jeudi soir aux environs de 23h00, après qu'un taxi a «percuté un lampadaire».



FC BARCELONE: La motion de censure contre le président abandonnée, faute de soutien suffisant

L'homme d'affaires Agustí Benedito, instigateur d'une motion de censure contre le président du FC Barcelone, Josep Maria Bartomeu, a clôturé jeudi le processus sans avoir réussi à réunir assez de soutiens pour faire voter sa motion.

Jordi Cardoner, premier vice-président du Barça, «a donné un délai de signature mercredi. Puisque le club a clôturé le délai, la motion est abandonnée», a fait savoir M. Benedito.

«Pour pouvoir déposer sa motion de censure, M. Benedito disposait en principe de 14 jours pour rassembler les signatures de 15% des 110.000 socios en âge de voter, soit 16.500 parrainages.

Mais celui-ci, candidat malheureux à la présidence du club en 2015 face à M. Bartomeu, n'avait rassemblé jeudi que 12.504 parrainages. M. Benedito et les dirigeants du Barça s'opposaient sur le délai de 14 jours. M. Cardoner lui a donné

jusqu'à mercredi pour réunir ses signatures mais l'opposant estimait disposer de plusieurs jours supplémentaires, jusqu'au 2 octobre, pour tenter de fédérer.

Sa campagne, annoncée au début de l'été, avait pris de l'envie après le départ inopiné de Neymar au Paris SG début août, qui a grandement ébranlé M. Bartomeu.

Mais le sursaut sportif de l'équipe, avec un sans-faute en Liga, a grandement apaisé l'atmosphère. Comme le Real Madrid, le FC Barcelone n'est pas la propriété d'un investis-



seur privé mais de ses supporters et actionnaires, les quelque 140.000 «socios». Ces derniers sont appelés aux urnes tous les six ans pour élire le président du Barça et ses conseillers.

ALGÉRIE-CONGO

Le ministre congolais de l'Intérieur salue le rôle de la Protection civile algérienne dans le renforcement de la coopération en matière de formation

Le ministre congolais de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, en visite en Algérie, a salué jeudi à Alger le rôle de la Protection civile algérienne dans le renforcement de la coopération entre les institutions des deux pays en matière de formation.

Lors de sa rencontre avec le directeur général de la Protection civile, Mustapha El Habiri, et des représentants du ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le responsable congolais a évoqué «le rôle de la protection civile algérienne dans le renforcement de la coopération entre les institutions des deux pays en matière de formation dans le domaine de la gestion des risques courants et majeurs», selon un communiqué de la direction générale de la Protection civile. M. Mboulou qui s'est dit «émervillé» par le haut niveau de technicité atteint par la Protection civile algérienne en termes de maîtrise des technologies de dernière génération», a salué également «l'expérience de la Protection civile algérienne dans les interventions à l'étranger à la suite de catastrophes majeures qui lui a valu de devenir un modèle au niveau régional et international».

Se rendant à l'école nationale de la Protection civile de Bordj el Bahri à Alger, le ministre congolais a assisté à un exposé sur les missions et l'organisation et les différentes étapes qui ont jalonné le parcours de la Protection civile algérienne en matière de formation de ressources humaines, de modernisation, d'action de proximité, de sensibilisation et d'utilisation des moyens technologiques dans la maîtrise des risques à l'exemple de l'imagerie satellitaire.

L'hôte de l'Algérie a également pris connaissance des différentes étapes de la coopération et du partenariat entre la protection civile algérienne et ses homologues de par le monde notamment après la signature de l'accord de coopération avec l'organe de la protection civile européenne en matière d'assistance mutuelle.

Le responsable congolais a précisé, en outre, que sa visite en Algérie visait «à renforcer les domaines de coopération entre les protection civile des deux pays et bénéficier de l'expertise algérienne en la matière».

Pour sa part, M. El Habiri a souligné «la disponibilité de la Protection civile algérienne pour la formation des officiers de la protection civile congolaise dans les différentes spécialités», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-FRANCE

L'Algérie et la France se «félicitent» de la qualité de la coopération bilatérale en matière juridique et judiciaire

L'Algérie et la France se sont «félicitées» de la qualité de la coopération bilatérale, notamment en matière juridique et judiciaire, lors de l'audience accordée jeudi à Alger par le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, à l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, indique un communiqué du ministère.

«Les deux parties se sont félicitées de la qualité de la coopération bilatérale notamment en matière juridique et judiciaire, et ont salué les efforts de coopération consentis en matière institutionnelle entre les deux ministères de la Justice algérien et français», précise la même source, ajoutant que les deux parties ont passé en revue les diverses actions accomplies dans ce cadre, notamment «le projet de convention d'entraide judiciaire en matière pénale signé par les deux ministres à Paris le 5 octobre 2016 et qui vise à renforcer l'efficacité de l'entraide judiciaire pénale entre les deux pays».

L'entretien a également porté sur le projet de convention sur l'extradition lequel est en voie de finalisation et ont convenu de procéder à sa signature dans les meilleurs délais, ajoute le communiqué du ministère.

Les deux parties ont convenu de poursuivre la concertation et les négociations sur le projet de convention d'entraide judiciaire en matière civile et commerciale en vue de parachever le dispositif conventionnel entre les deux parties, et ont aussi décidé «d'intensifier» les échanges d'expertises notamment dans le domaine de la formation.

APS

ALGÉRIE-MAURITANIE

La police algérienne disposée à renforcer la coopération et la coordination avec son homologue mauritanienne

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, a exprimé la volonté de la police algérienne de renforcer la coopération et la coordination avec son homologue mauritanienne dans le cadre du mécanisme de coopération policière africaine (Afrapol), a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

M. Hamel qui recevait jeudi une délégation de la police mauritanienne conduite par M. Foudhaili Nadjil Abubakar, a précisé que la «police algérienne est prête à mettre son expérience au service de la police des pays arabes et africains», notamment dans les domaines de la formation et de la police scientifique, pour coordonner les efforts et renforcer le partenariat entre les corps de police face aux crimes transfrontaliers, a indiqué le communiqué.

Pour sa part, le président de la délégation mauritanienne a salué le «haut niveau de la police algérienne et son expérience pionnière», estimant que sa visite en Algérie était l'occasion de prendre connaissance de cette expérience et renfor-

cer la coopération entre les polices des deux pays», notamment dans le domaine de la formation et de la police scientifique.

La délégation mauritanienne s'est rendue durant sa visite de deux jours dans plusieurs infrastructures relevant de la police algérienne dont le Laboratoire de la



police scientifique et technique et l'Ecole d'application de la Sûreté nationale de Soumaa Abdelmadjid Bouzbid, à Blida.

LE PRÉSIDENT DU GROUPE D'AMITIÉ PARLEMENTAIRE ALGÉRO-MAURITANIEN ET PRÉSIDENT DU PARTI MAURITANIEN EL ISLAH, MOHAMED TALEBNE L'A AFFIRMÉ : «Le poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie permettra de renforcer les échanges commerciaux et les relations arabo-africaines»

Le Président du Groupe d'amitié parlementaire algéro-mauritanien et président du parti mauritanien El Islah, Mohamed Talebne a affirmé que l'ouverture du poste frontalier entre l'Algérie et la Mauritanie permettra de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et de consolider les relations arabo-africaines.

L'ouverture du poste frontalier répond aux besoins des deux pays sur les plans géographique, économique, social et sécuritaire, a indiqué M. Talebne dans une déclaration vendredi à l'APS.

Ce projet avait été approuvé par la Grande commission mixte algéro-mauritanienne lors de sa dernière réunion en décembre dernier à Alger, a rappelé le responsable, soulignant que poste frontalier permettra aussi de contrôler les frontières entre les deux pays et de renforcer leur sécurité.

Cet accès entre la Mauritanie et l'Algérie constituera par ailleurs un pont entre les pays arabes et

africains. La commission technique mixte chargée d'identifier les mécanismes et moyens techniques et matériels pour la création d'un poste frontalier entre les deux pays a choisi, la semaine dernière, un site situé à 75 KM de la ville de Tindouf.

Il constituera le point de rencontre des frontières algéro-mauritaniennes, en attendant l'ouverture officielle du point de passage.

La décision de création d'un poste frontalier entre les deux pays inter-

vient en application des recommandations de la 18e session de la Grande commission mixte algéro-mauritanienne tenue en décembre dernier à Alger visant à faciliter le déplacement des personnes et des marchandises et à intensifier l'échange commercial, ce qui permettra aux deux pays de réaliser des projets dans les domaines des Technologies de l'information et de la communication (TIC), du commerce, de l'agriculture et de la pêche.

La décision de création d'un poste frontalier entre les deux pays inter-

DIPLOMATIE

Messahel reçoit les nouveaux ambassadeurs, des Etats-Unis d'Amérique en Algérie ...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu jeudi à Alger, M. John P. Desrocher, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du MAE.

d'Ouganda auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère dans un communiqué.

... d'Ouganda en Algérie ...

Le ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel, a reçu jeudi à Alger, M. John Chrysostom Alintuma Nsambu, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République

... et de Tunisie en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a reçu, jeudi à Alger, M. Ennasser Essayd, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République tunisienne auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.